



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3779 du Vendredi 30 Mars 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Pâques

«La foi pleine d'espérance en la Résurrection»

(Père Cloud Bitemo, Sj, P.9)

Célébration du 41^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda (Archidiocèse de Brazzaville)

La figure du Cardinal Emile Biayenda, un modèle à imiter, à inculquer

(P.8)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Jeudi 5 Avril 2018, Sainte-Rita de Moukondo (Archidiocèse de Brazzaville)

La Rédaction.

Editorial

Vous avez dit «opposition»?

Diabes-Rouges Football

Démission surprise de Sébastien Migné

(P.14)

Cour d'Appel de Brazzaville: Ouverture de la session criminelle

Aucune inscription dans le rôle des affaires portant «atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat»



Christian Oba (au milieu) P.3

Christophe Moukoueké, vice-président du Congrès africain pour le progrès (CAP)

Que toute formation politique d'accord avec l'idée d'un dialogue national se joigne à nous

(P.4)

8^e Forum mondial de l'Eau à Brasilia (Brésil)

Faire face aux défis changeants de la sécurité de l'eau

(P.7)

Ramassage des armes de guerre

Enfin une lueur d'espoir dans le Pool?

(P.3)

AVIS AUX LECTEURS

En raison du Lundi de Pâques, déclaré férié, notre prochaine édition paraîtra jeudi 5 avril. Bonne fête !



HILARY HOTEL
 Séjournez à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
République du Congo

www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Mécanicien automobile / camion / Groupe électrogène (spécialité électromécanique).

Superviseur: Chef d'Atelier

Localisation: Mbomo

Durée du contrat: 12 mois, avec une période d'essai de 3 mois incluse.

Responsabilités:

Ce mécanicien aura la responsabilité des activités suivantes:

- Assister le Chef d'Atelier dans la gestion de l'atelier mécanique
- Planification des entretiens des véhicules (HILUX / LANDCRUISER / CAMIONS MAN / TRCATEUR AGRICOLE / GE)
- Suivi et entretien des véhicules
- Réparation des véhicules (notamment

les problèmes électriques)

- Réparation des Groupe Electrogène (notamment les génératrices)

- Organisation et suivi des programmes des chauffeurs et autres mécaniciens

• Titulaire du permis de conduire, il pourra être envoyé en mission de dépannage sur l'ensemble du territoire Congolais.

• Assurer le management des travailleurs de l'Atelier (Propreté de l'atelier / suivi des pièces et outillage en collaboration avec le magasinier)

• Toute autre tâche d'assistance au service de l'atelier mécanique et plus largement du service logistique du parc.

• **Formation requise ou souhaitée:**

• Diplôme justifiant de la compétence en mécanique

• Diplôme justifiant de la compétence spécifique en électromécanique

• 10 ans d'expérience dans le domaine de la mécanique automobile

- 5 ans d'expérience en réparation de systèmes électromécanique
- Permis de conduire valide.
- La connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) serait un plus.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre «Mécanicien automobile / camion / Groupe électrogène (spécialité électromécanique).» au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante: secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture: la date limite de dépôt de candidature est fixée au 30 avril 2018.

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion/BP: 62, Brazzaville
E-mail: secretariatfok@gmail.com
Tél: 05 615-30-18/République du Congo
www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un comptable.

Lieu d'affectation: Quartier General du Parc National d'Ozala-Kokoua à Mbomo

Responsabilités:

Le comptable assure la tenue de la comptabilité quotidienne du Parc. Il encadre une équipe de 3 caissiers.

• S'assurer que les journaux de caisses des caissiers sont corrects (encodage, montant, contrôle des soldes...)

• S'assurer de la qualité et de l'exhaustivité de la documentation supportant les écritures.

• Faire les réconciliations de fin de mois.

• Etablir les journaux de saisies des autres opérations

• Consolider les journaux dans le logiciel de comptabilité.

Formation requise ou souhaitée:

• Expérience d'au moins 3 ans dans un cabinet d'audit ou de

comptabilité reconnu

• Connaissances de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook)

• Maîtrise d'un logiciel de comptabilité (Sage Pastel de préférence)

• Être rigoureux dans l'application des procédures et dans ses comptes

• Maîtrise de la langue française

Dossiers de candidatures:

• Lettre de motivation;

• CV détaillé;

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail pierre-etienne@africanparks.org, en indiquant la référence «2018/ADMIN» en sujet de l'email ou déposé au bureau de la fondation.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 avril 2018.

ANNONCE LEGALE

AVIS DE DISSOLUTION

«LINA»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital d'un Million (1.000.000) de F. CFA / Siège social: Brazzaville, n°4, rue Mbakas, Poto-Poto République du Congo

Suivant procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique et gérant statuant dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire, reçu par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, enceinte SOPECO, en date à Brazzaville du quinze mars deux mille dix-huit, enregistré aux domaines et timbres de Mpila le dix-neuf mars deux mille dix-huit, sous Folio 052/3N0489, il a été décidé ce qui suit:

Première résolution: Dissolution de la société L'associé unique décide la dissolution par anticipation, de la société «LINA» Sarl-u, à compter de ce jour.

En conséquence, l'assemblée générale modifie l'article n°4 des statuts portant «DUREE». Cette résolution est adoptée par l'associé

unique.

Deuxième résolution: Nomination d'un liquidateur

L'associé unique nomme comme liquidateur Monsieur SAMBA Modeste, pour toute la durée de la liquidation.

Monsieur SAMBA Modeste exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Mention modificative: elle a été portée sur le RCCM en date à Brazzaville du 20 mars 2018, sous le n°CG/BZV/16B6758.

POUR AVIS
L'Associé Unique.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tél.: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Arnel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tél.:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Cour d'Appel de Brazzaville: Ouverture de la session criminelle

Aucune inscription dans le rôle des affaires portant «atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat»

Le calendrier judiciaire s'accélère au Congo-Brazzaville avec l'ouverture le 29 mars 2018, juste après la réunion du Conseil supérieur de la magistrature, de la session criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville. Tous les dossiers portant sur le chef d'inculpation d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat sont renvoyés à une date ultérieure, c'est-à-dire après le 20 avril 2018. Seules les affaires de droit commun, 45 au total, sont retenues dans ce premier rôle. Les audiences sont présidées par Christian Oba, président de la Cour d'appel de Brazzaville.

L'ouverture de la session criminelle est l'émanation de la volonté du président de la République qui avait émis le vœux, lors de son discours sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès le 30 décembre 2017, que s'ouvre, courant premier trimestre de l'année 2018 le procès des citoyens actuellement en garde à vue prolongées, accusés d'avoir troublé l'ordre public ou porté atteinte à la sûreté de l'Etat au terme des scrutins référendaires et présidentiels de 2016. Les juristes font pourtant le constat que dans le rôle ne figure aucune inscription mentionnant le chef d'inculpation «atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, assassinats, complicité d'évasion, détention illégale d'armes et munitions de guerre». La Cour qui va siéger du 29 mars au 20 avril, va par conséquent renvoyer à après le 20 avril pour des affaires comme celles qui concernent les détenus Jean-Marie Michel Mokoko, André Okombi Salissan, Paulin Makaya, Jacques Banagandzala, Jean Ngouabi, Ghys Fortuné

Dombé-Bemba, Norbert Dabira, Jean Didier Elongo, Bernard Ovoulaka, etc... Ils vont devoir encore attendre pour être fixés sur leur sort. Cette première série d'audiences concernera uniquement les délits de droit commun comme les viols, meurtres, destruction des biens, menaces de mort, etc. Il y a, au total, 45 dossiers inscrits au rôle. En réalité, il s'agit de juger «toutes les affaires pendantes qui sont concrètement bouclées, y compris celles concernant les crimes économiques», expliquait le ministre de la Justice Ange Aimé Wilfrid Bininga, au cours d'une émission télévisée. Il a réitéré la thèse selon laquelle, au Congo, il n'y avait pas de prisonniers politiques. Ainsi, Jean Marie Michel Mokoko, André Okombi Salissan et d'autres détenus sont, selon le ministre, des personnes qui ont commis des crimes de droit commun. «Pas d'amalgame : ce vocable de prisonniers ou détenus politiques ne devrait pas être utilisé au niveau où nous sommes. Il n'y a pas de prisonniers politiques ni de détenus politiques, parce que



Les inculpés au premier plan avec leurs avocats au second plan

personne ne peut être privé de liberté simplement parce qu'il est un homme politique», précisait Ange-Aimé Wilfrid Bininga. L'ouverture de la session s'est faite sous haute sécurité. Foulées de sacs par ici, dispositions particulières par-là : le Tribunal a vécu une atmosphère inhabituelle. La salle d'audience de la Cour d'Appel comble, n'a pas pu contenir tout le monde. Malgré la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017, l'affaire Frédéric Bitsamou, alias «Pasteur Ntumi» et ses co-accusés détenus à la maison d'arrêt centrale de Brazzaville, devrait également être enrôlée plus tard. Faut-il s'attendre à un non-lieu sur cette affaire? En effet, réunis à Brazzaville en janvier 2018, les membres de la Commission ad-hoc mixte paritaire avaient formulé au Gouvernement, entre autres recommandations, la prise de

toutes les mesures permettant à Ntumi de recouvrer tous ses droits et libertés. Or, l'homme est sous le coup d'un mandat d'arrêt émis contre lui par le procureur de la République. Une information judiciaire avait été ouverte contre lui, à la suite de l'attaque du 4 avril 2016, en contestation de la réélection du président Denis Sassou-Nguesso. Il est poursuivi avec deux de ses lieutenants: son jeune frère Sylvain Richard Binsamou alias Gozardio, Elie Malanda alias «pasteur Elie», pour détention illégale d'armes et munitions de guerre, vol, incendies volontaires des biens, assassinat, tentative d'assassinat et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. A signaler que les sessions criminelles devraient également être ouvertes à Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou et Owando.

KAUD

Ramassage des armes de guerre

Enfin une lueur d'espoir dans le Pool?

La Commission ad-hoc mixte paritaire a annoncé le 20 mars dernier, lors de la cérémonie de lancement de ses activités de terrain à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, le démarrage programmé pour le 5 avril prochain, de l'opération de ramassage et de rachat des armes détenues par les ninjas-nsiloulous du pasteur Ntumi. La collecte sera organisée sur quatorze sites disséminés dans le département. La commission ad hoc espère contribuer à la consolidation du processus de paix et de normalisation dans le département du Pool, pour le bénéfice de tout le pays. Une lueur d'espoir est-elle permise pour une paix véritable dans le Pool?

En vertu des accords de paix signés le 23 décembre 2017, le pasteur Ntumi s'était engagé à «faciliter le ramassage des armes détenues par les ex-combattants», et le Gouvernement à garantir «le processus de démobilisation, de réinsertion professionnelle, sociale et économique des ex-combattants après le ramassage des armes». Cette activité sera concentrée dans les zones où les besoins de réinsertion et de ramassage des armes restent importants, notamment les districts de Mindouli, Kindamba, Vindza, Kimba, Goma Tsé-Tsé, Mbandza Ndounga, Kinkala, etc. Par cette opération, la commission espère contribuer à la consolidation du processus de la paix et de normalisation dans le département du Pool, pour le bénéfice du pays. Cet appui ne devrait pas être considéré

comme une récompense aux ex-combattants, mais plutôt comme un mécanisme de protection de la société civile et de consolidation de la paix, en assurant la réinsertion économique des ex-combattants chômeurs, et en priorité de ceux qui détiennent les armes et qui les remettent volontairement. C'est donc d'arrache-pied que la commission travaille. Il lui faudra obtenir la confiance des jeunes ex-combattants qui sont répartis dans les forêts du Pool, après le 4 avril 2016, alors qu'ils en étaient sortis après les accords de 2003. Si le Congo-Brazzaville continue de connaître des troubles armés, c'est que des armes circulent encore dans le pays et que d'anciens miliciens des guerres passées n'ont toujours pas été tous réinsérés dans la vie socio-économique. C'est

un des aspects de la crise actuelle dans le Pool. Les multiples programmes de réinsertion initiés par le passé ont connu des ruptures, en raison du manque de financement, à commencer par celui exécuté par le Comité de suivi des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités de 1998-98, puis par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), depuis 2000, et enfin par le Haut-commissariat à la réinsertion des

Commission ad hoc s'attelle à mettre en œuvre le premier point de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017. Il a été retenu que pour le succès de cette action, il était essentiel de recenser et d'identifier en amont les ex-combattants, afin d'éviter toute intrusion. Par le passé, des gens se sont enrichis derrière les ex-combattants. C'était un vrai business : des faux ninjas étaient créés pour percevoir

Un combattant, une arme

Pour le ramassage et le rachat des armes, des montants ont été proposés. 250.000 F. CFA pour les mortiers, mitrailleuses, LRAC et autres FLG; 150.000 F. pour le PMAK; 60.000 F. (SKS); 30.000 F. pour les pistolets automatiques (PA); 15.000 F. pour les obus, grenades et roquettes; 75.000 F. pour les munitions de gros calibre; 300 F. pour ceux de petit; 5000 F. pour les détonateurs.

La motivation devrait être grande chez les ex-ninjas pour faciliter la remise des armes. Mais également l'implication de leur chef, Ntumi. Le ramassage des armes et leur rachat ainsi que la démobilisation se réaliseront selon le principe «un combattant, une arme», suivi de leur engagement à mettre fin aux actions de lutte armée.

Les personnes ayant remis leurs armes et démobilisées seront réinsérées selon des procédures élaborées par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants.

Tenant compte de l'expérience acquise, des réalités du terrain, de l'évolution du contexte sécuritaire et politique en République du Congo et bien que les combats soient terminés, les raisons de la guerre sont toujours là.

ex-combattants. Dans un pays où les cycles de violences ont tendance à se perpétuer, le ramassage des armes est une priorité absolue car, sans la sécurité, tout le reste n'est pas possible. La

les 3 millions de francs promis. L'histoire se répétera-t-elle? La commission devra y veiller. La collecte des armes et éventuellement leur destruction constitueront l'aspect le plus visible de son travail.

Editorial

Vous avez dit «opposition»?

Y a-t-il une opposition dans le pays? Poser la question de cette manière est un tantinet provocateur : nous savons bien que des formations politiques s'expriment contre le Gouvernement, que des plateformes tirent leur existence de la revendication à se démarquer de la majorité, que des personnalités battent le pavé pour critiquer le pouvoir, tenter de rectifier là où elles le jugent nécessaire. Sur le papier, elle remplit bien les cases à cocher pour vérifier les instruments d'identification qui obéissent aux standards de démocratie. Est dans l'opposition, dirait Lapalisse, celui qui n'est pas dans la majorité !

Donc, formellement, l'opposition congolaise existe bel et bien. Le statut de l'opposition vient même d'être incisé dans la Constitution, et Pascal Tsaty-Mabiala désigné comme leader de l'opposition légale. Dans ces colonnes, l'homme s'est même exprimé et a bien endossé ses habits de chef.

Pourtant, il y a dans l'air comme un indéfinissable sentiment d'incomplet. Est-ce parce que, face à la crise, l'opposition aussi donne l'impression d'attendre ce quelque chose qui déblocquera l'économie? Nous sommes dans un pays tétanisé par la crise. Tout le monde attend ce qui fera redémarrer une machine grippée. Le FMI nous y aidera-t-il?

Beaucoup l'affirment, mais l'homme de la rue semble blasé devant tous ces clignotants au rouge: inflation, taux de croissance, chômage, pensions, universités et étudiants à l'étranger... Tout le monde a quelque chose à récriminer.

L'opposition, elle aussi, se joint au chœur des jérémiades, ce qui ne contribue pas à re-soulever le moral. Car, tant qu'il s'agira de ressasser les accusations de gabegie, de corruption et de mauvaise gouvernance, le peuple sait se faire son opinion. Et même renvoyer dos à dos opposition et majorité. Car les uns ont été hier à la place où ils contestent les autres d'être aujourd'hui. Et les travers qu'ils dénoncent ne datent pas seulement de la dernière législature.

Dans ce journal, un homme de l'opposition, Christophe Moukouké, qui s'est déjà fendu d'une tribune il y a deux semaines, donne sa part de vérité. Sur la situation du pays, sur l'opposition divisée: il s'exprime librement, quitte à donner l'impression de se répéter. La Semaine Africaine est le lieu d'expression des pluriels. Parce que nous restons convaincus que c'est la force centrifuge de tous les avis qui dessinera l'idéal du pays que nous voulons tous. Une opposition atone et une majorité en monologue sont appelées à s'exprimer. Nous leur donnons la parole.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Pour symboliser sa volonté inébranlable de tourner le dos aux violences armées, le Congo avait organisé, le 17 avril 2001, la «Flamme de la paix»: une immense pyramide de 800 armes légères mises à feu. Cet événement, qui marqua la clôture du Dialogue national sans exclusive, était sans précédent au Congo. Le 28 juin 2001, à Dolisie, devait aussi avoir lieu une cérémonie similaire de destruction par le feu des armes ramassées dans les départements du Niari, de la Lékoumou et de la Bouenza. Tous ces actes de bonne volonté n'auront servi à rien, puisque le pays a de nouveau replongé dans la violence en avril 2016.

Ce qui justifie, d'ailleurs, la mise en place de cette commission ad hoc mixte paritaire, en vue de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le département du Pool, du 23 décembre 2017. Pour mieux soutenir les ex-ninjas dans leurs efforts de réinsertion dans la vie civile, pour restaurer la paix et reconstruire une vie normale qui soit économiquement et socialement durable. A ce niveau, le rôle du Haut-commissariat à la réinsertion sociale des ex-combattants sera très déterminant.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Christophe Moukouéké, vice-président du Congrès africain pour le progrès (CAP)

Que toute formation politique d'accord avec l'idée d'un dialogue national se joigne à nous

L'homme est serein, et son propos tranquille, sans acrimonie malgré les soubresauts d'une opposition qui a connu bien des retournements de veste. Une opposition assez atone, depuis le Référendum de 2015 qu'elle avait appelé à boycotter, mais que certains dans ses rangs ont soutenu. Son propos est décapant sur la situation du pays, comme l'est souvent celui de toute opposition, plus lucide loin du pouvoir qu'en plein. Christophe Moukouéké nous livre sa part de vérité dans le long entretien que voici.

****Vous êtes le vice-président du CAP, membre du collectif de l'opposition. En tant que tel, vous avez une analyse ou une vue sur comment le pays se porte aujourd'hui. Est-ce que vous pouvez en faire part aux lecteurs de La Semaine Africaine?**

* Ouil C'est une question essentielle et importante aujourd'hui, que de se préoccuper de la situation actuelle de notre pays. C'est une situation excessivement grave. On ne devrait pas hésiter de l'affirmer. Nous sommes entrés dans une crise sans précédent. C'est une crise grave, étonnante, surprenante. Il y a quelques temps, nous apparaissions comme un pays qui avait suffisamment de moyens, on est arrivé à un budget annuel qui dépassait les 4000 milliards de francs Cfa.

Nous sommes vraiment dans le creux. Cela signifie que la situation sociale des populations est excessivement grave. Déjà, quand il y avait une manne pétrolière excessive, l'écrasante majorité de la population vivait dans la misère. La crise que vit le Congo n'est pas, comme le Gouvernement l'affirme due par la seule la baisse du prix du baril de pétrole. Non ! C'est sans nul doute vrai que le baril du pétrole a baissé, mais il est en train de remonter. Mais, vous ne verrez pas les changements à la suite de ça, non! Le pays a été très mal géré, la manne pétrolière a été très mal gérée. Nous avons eu de l'argent, mais on ne comprend pas comment le Gouvernement a réussi à faire endetter le pays à ce point. Le pays est lourdement endetté ! Le chiffre avancé est de 120% du PIB. Le pétrole a



Christophe Moukouéké...

durer aux affaires, de faire en sorte que toutes les élections soient toujours gagnées par le PCT et ses alliés. Ce qui fait que depuis 2002, ce parti a toujours une écrasante majorité dans les deux chambres du Parlement et dans les conseils locaux. Voilà un parti qui, lorsqu'on a organisé les élections en 1992, était troisième. Après le coup d'Etat de 1997, tout d'un coup, le PCT est devenu le parti le plus fort et le plus puissant, accepté par les Congolais. Quel le miracle s'est produit entre temps pour que dès 2002, après 7 ans de transition flexible, qu'il devienne le grand parti qu'on nous présente. Ce n'est pas sérieux !

**** Si le pays que vous décri-**

sez idées et programmes, mais simplement parce que tous les écueils sont mis en place pour vous empêcher d'exister. Vous savez que tous les grands partis de l'Opposition, l'UPADS, le RDPS, le MCDDI ont été atomisés par le pouvoir. On semblait retourner vers le parti unique. Est-ce qu'on a besoin de l'autorisation d'un pouvoir pour qu'un parti fonctionne normalement? On se bat comme on peut, on s'organise comme on peut pour exister. Vous savez que la Constitution a été changée, non pas parce qu'elle était si mauvaise que ça, comme si celle-ci est la meilleure, mais pour permettre à un homme de demeurer au pouvoir. Comment concevoir dans un pays qu'on puisse bousculer la Constitution fondamentalement pour permettre à quelqu'un qui ne devrait plus se présenter d'être candidat. Et, ils l'ont appelé «*évolution des institutions*», pour justifier le forfait. L'opposition s'était organisée pour s'opposer à cela. On s'est divisé lorsqu'il y a eu le passage en force avec le Référendum. Malgré les positions que nous avons tous défendues, il s'est trouvé que certains d'entre nous se sont présentés aux élections, en oubliant qu'en allant à cette élection, ils allaient crédibiliser cette Constitution qui venait d'être votée dans les conditions que nous dénonçons. Pour nous, c'était inconséquent !

***Leader de l'opposition aujourd'hui - l'opposition reconnue par la majorité et garantie par les institutions - se retrouve être Pascal Tsaty-Mabiala. Reconnaissez-vous ce statut, alors que cela aussi est une marque d'évolution, quelque chose qui n'existait pas il y a cinq ans?**

*Nous ne reconnaissons pas ce qui vient de se passer. Lorsque le président de la République prend un décret pour nommer le chef de l'opposition, je ne sais pas combien de démocraties au monde peuvent le faire. C'est du jamais vu. Puisque nous avons tendance à nous référer à la France, regardez les différents partis de l'opposition, vous ne verrez jamais Emmanuel Macron prendre un décret pour désigner un chef de l'opposition, ou même nommé celui qui a le plus grand nombre de députés au Parlement. C'est indécent et illogique. Que le chef de l'Etat qui est, en fait, le

vrai patron de la majorité puisse désigner son principal opposant, nous rejetons cela. Pour nous, le statut de l'opposition ne signifiait pas cela. Nous voulons qu'on reconnaisse que la démocratie n'a de sens que lorsqu'il y a une vraie opposition. C'est un contre-pouvoir qu'on doit reconnaître. Qu'on nous donne notre place et non quelque chose de structuré avec quelqu'un qu'on appelle chef de l'opposition. On ne devrait pas parler de chef de l'Opposition qui fait penser à quelqu'un qui aurait le droit de donner des ordres aux autres leaders de l'opposition ou de leur indiquer la ligne de conduite sur les grands problèmes qui pourraient surgir dans la vie de la nation. C'est une honte d'avoir un chef de l'opposition dont le parti n'a que 8 députés sur 151 sièges. C'est une humiliation, quelque chose d'inacceptable. Ce que nous voulons, c'est d'avoir un principal opposant de par le poids électoral de son parti. Par exemple quelqu'un qui aurait obtenu 48% de suffrages à l'élection présidentielle lorsque le candidat élu a 52%. Il représenterait un poids certain et tout le monde le reconnaîtrait comme tel. Il ne s'agit pas de prendre un décret et de désigner quelqu'un à qui on a donné les attributions et prérogatives, d'après ce que nous apprenons, d'un ministre d'Etat. Qui peut voyager avec le Président de la République lors des missions, etc. Nous attendons de voir comment Pascal Tsaty-Mabiala va être le plus grand opposant de Sassou. Pour nous, l'opposition au Congo est plurielle et il ne saurait y avoir un leader qui en serait le chef alors que nous n'avons pas la même ligne politique sur les grands problèmes nationaux.

****Verticalement parlant, Monsieur le vice-président, les conditions de viabilité à l'exercice normal d'une opposition sont toujours à rechercher. Sur le plan horizontal, qu'est-ce qui empêche l'opposition elle-même de s'organiser selon ses vœux et ses principes?**

*C'est tout à fait possible. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait entre 2014 et 2016, lorsque nous avons regroupé 5 plateformes de l'Opposition pour créer le FROCAD, en vue de défendre l'ordre constitutionnel. L'opposition était structurée, nous avons désigné un coordonnateur. On arrêtait les choses ensemble. Aujourd'hui, est-ce que nous pourrions faire la même chose ? Les uns et les autres, nous avons tiré les leçons du passé. Nous, au Collectif, on n'a pas compris pourquoi, malgré ce que nous avons fait, malgré le niveau de mobilisation atteint en 2015 à Brazzaville et Pointe-Noire pour nous opposer au Référendum, les cadres même qui étaient avec nous à l'IDC comme au FROCAD ont pu se faire candidats à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, en oubliant ce faisant, qu'ils crédibilisaient la constitution que nous rejetions.

****Vous avez une idée sur le pourquoi ?**

*C'est cette réserve que nous avons aujourd'hui. Je fais partie de cette génération d'hommes politiques qui ont adhéré à la politique sur la base des idées, des valeurs. C'est ce qui nous motivait : les convictions politiques, l'idéal politique. Aujourd'hui, malheureusement, la plupart des hommes qui font de la politique, qu'ils soient à l'opposition ou à la majorité, je crains de dire que leur motivation première, c'est l'argent. C'est ce qu'on peut appeler aujourd'hui, l'idéologie de la ventriloquie. Manger avant tout : peu importe ce que le pouvoir peut faire, si je peux avoir une place au soleil, c'est l'essentiel. C'est dommage pour notre pays. Je crains que ça soit la situation que nous traversons aujourd'hui. C'est pourquoi, lors de notre dernière conférence de presse, on a classé l'opposition en quatre tendances: l'opposition centriste qui est prête à participer au pouvoir, à jouer le rôle et supporter un programme qui n'est pas le sien; l'opposition identitaire où l'ethnie joue; l'opposition alimentaire, et la vraie opposition, l'opposition réelle. D'ailleurs, au Congo, il y a des gens qui se disent opposants et qui sont au pouvoir. Cela peut arriver, mais dans un contexte précis qui ne dure que le temps qu'il faut, après on retrouve sa position initiale. Mais on ne trahit pas sa pensée pour longtemps. Nous ne sommes plus prêts à nous rassembler autour d'une structure unique qui parlerait au nom de toute l'opposition parce que nous craignons les trahisons. Nous pensons que chaque opposition doit s'exprimer et nous, au Collectif, nous réclamons depuis 6 ans un dialogue national inclusif. Si d'autres pensent que c'est une bonne idée pour résoudre la situation du pays, qu'il se joigne à nous parce qu'il nous faut rechercher un compromis politique pour permettre au pays de redémarrer. Il est normal que chaque opposition ou chaque parti ou groupement de l'opposition s'exprime et donne clairement sa position face à la situation du moment. Si nos points de vue sont convergents, pourquoi ne pas organiser des rencontres pour défendre cette position ? L'axe central de notre combat au niveau du Collectif, c'est la tenue d'un véritable dialogue national inclusif qui nous emmènerait vers la mise en place d'une période de transition, avec un programme de transition pour redresser les choses au plan politique, économique et social.

Propos recueillis par Albert S. MIANZOUKOUTA & Cyr Armel YABBAT-NGO

PS : La Semaine Africaine présente ses excuses aux lecteurs déboussolés par une erreur de pagination qui nous a fait placer (N°3777, du vendredi 23 mars 2018) la suite de la précédente réflexion de M. Christophe Moukouéké en page 10, alors que nous l'annoncions en page 5.



...pendant l'interview à côté d'Albert Mianzoukouta, directeur de La Semaine Africaine

On était même amené, dans le cadre du budget, à créer des excédents budgétaires, une épargne qui devait servir à des moments difficiles comme ceux-ci. Par la suite, le Gouvernement nous a dit qu'il fallait épargner pour les générations futures. Chaque année, nous avons pu épargner presque 1200 milliards de francs Cfa. Aujourd'hui, si on calcule sur le nombre d'années passées, on aurait près de 15.000 milliards de francs Cfa d'épargnés, dont on ne sait pas où ils se trouvent aujourd'hui, malgré qu'on nous ait rassuré qu'il était logé à la Banque centrale. On ne sait pas ce qu'ils en ont fait. Il n'y a pas si longtemps, le Gouvernement affirmait vouloir créer les bases d'une émergence d'ici 2025. Comment peut-on se retrouver dans une telle situation ?

été énormément gagé ; il y a eu de détournements de fonds publics. On a confondu l'argent public à l'argent personnel. Un véritable pillage. Quand on regarde les gens des générations qui sont au pouvoir aujourd'hui, peu nombreux sont issus de parents qui étaient déjà assez aisés, presque que tous sont des fils des paysans ou des fonctionnaires moyens, mais qui se retrouvent avec des milliards. Comment peuvent-ils être devenus aussi fortunés? Le Congo n'est pas un pays démocratique, le pouvoir a tourné le dos à la démocratie, il utilise le langage démocratique, en réalité ce n'est pas de la démocratie. Il a mis en place un système électoral qui est une administration électorale réfléchie de bout en bout pour permettre au pouvoir de per-

vez va si mal, l'opposition peut-elle aller bien? Quel est l'état de l'opposition aujourd'hui?

*A priori, je dirai que dans ce contexte, l'opposition ne peut pas bien marcher. D'abord, est-ce qu'une opposition peut se constituer ou se faire dans un système qui n'est pas démocratique? Une opposition évolue, progresse parce qu'elle est dans un système démocratique. Elle a le temps de mettre ses structures en place, d'expliquer ses idées, son programme et gagner de l'audience avec le temps. Ce qui n'est pas le cas dans notre système où l'opposition s'exprime à peine, non pas parce qu'elle ne sait pas qu'elle doit s'exprimer, qu'elle doit encadrer les populations ou informer les populations de

Abel Godefroy BOUCKAS, président du Rassemblement des Acteurs Démocrates (RAD) «Nous sommes les oubliés de l'accord de Kinkala»

Président du Rassemblement des acteurs démocrates (RAD), un groupement politique situé à l'opposition modérée, Abel Godefroy Bouckas est également la troisième personnalité du Haut conseil national des sages du Congo. Dans cette interview exclusive, il parle de son groupement politique, de la collaboration du RAD avec le chef de file de l'opposition, Pascal Tsaty Mabiata, du processus de paix dans le département du Pool et de la session criminelle qui s'ouvre à Brazzaville.



Abel Godefroy Bouckas

****Monsieur le président du RAD, où se situe votre groupement politique ?**

*Notre position est bien connue de tous: notre groupement politique est bel et bien situé à l'opposition modérée, qui regroupe les acteurs démocrates.

****Les partis se réclamant de l'opposition modérée ou républicaine sont souvent considérés comme étant proches du pouvoir, comment appréciez-vous cela ?**

*Je pense que cela n'engage que ceux qui pensent de cette manière. Ils savent pourquoi ils le disent. Pour moi, ce qui compte c'est que nous tous nous sommes à l'opposition, quelle soit de la gauche ou de la droite. L'important c'est que nous menons le même combat pour l'alternance.

****Qu'est-ce que vous dites au chef de file de l'opposition ?**

*C'est la Constitution, puisque, pendant le dialogue de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, il a été décidé qu'il y ait un chef de file de l'opposition qui sortirait du parti qui

aura le plus d'élus. Au fait, ce n'est pas l'affaire de Pascal Tsaty-Mabiata comme tel, c'est plutôt l'affaire de l'UPADS. Pascal Tsaty Mabiata, étant le principal animateur de ce parti, il est passé automatiquement chef de file de l'opposition. Il jouit de l'immunité. C'est pourquoi le RAD collabore avec lui et nous le respectons correctement jusqu'à l'alternance. Il y en aura toujours même d'ici 2030 ou 2050. L'UPADS peut aussi demain aller de l'avant, pourquoi pas diriger le pays. Maintenant, celui qui suivra, lui aussi sera chef de file de l'opposition. S'il y a l'hostilité des uns et des autres, vis-à-vis de son statut, c'est tant mieux.

****En tant que troisième personnalité du Haut conseil national des sages du Congo, vous avez conduit une délégation de votre organisation à Kinkala, au Pool. Comment appréciez-vous le processus de paix actuel dans ce département ?**

*Nous avons été désigné par notre président pour nous rendre au Pool. Il fallait avoir le courage d'aller au Pool à

Novembre et le 23 Novembre, je crois qu'ils ont signé un accord, en oubliant les sages qui ont balisé le chemin. Je dis bien que nous sommes oubliés dans l'accord de Kinkala. Je signe et persiste, sans le Haut conseil national des sages, qui s'était rendu au Pool, on n'allait pas signer cet accord. Parce qu'avant notre arrivée dans le Pool, c'étaient des gesticulations, les gens tournaient en rond. Etant politique et je sais comment faire l'analyse de terrain. Nous ne demandons pas des droits d'auteurs pour ça, ils savent eux-mêmes.

cette époque. Il n'y avait pas d'argent, on avait tout juste une somme de 100.000 FCFA cotisée par nous-mêmes les sages. Pourquoi sommes-nous rendus à Kinkala? C'est parce que le 28 Novembre 2016, le président de la république avait demandé aux sages, notables et rois de faire sortir les enfants des forêts. Le président de la République ne l'avait pas demandé au gouvernement et à Ntumi, c'était plutôt aux sages. Mais ça a glissé comme d'habitude. On arrive au 30 octobre 2017, le président a encore demandé aux sages de s'impliquer, il n'a jamais dit que quand les sages vont s'impliquer. Aujourd'hui, comme il y a de l'argent là-bas, les gens ont formé un groupe qu'on appelle Ad' hoc, où il y a le Gouvernement et Ntumi: mais où est la troisième personne qui devait être au milieu? Nous sommes allés là-bas pour régler le problème, c'était le 15

****Monsieur le président la session criminelle s'ouvre le 29 Mars prochain, qu'attendez-vous de cette session ?**

*C'est qu'on y arrive! Vous voyez, on dirait nous, qui sommes des politiques, des sages ou cadres. On confond tout. On ne peut aller faire un meeting là-bas! Mais il y a des gens qui sont là-bas, uniquement pour ça. Je dis carrément que cette session est la bienvenue, qu'on les juge, s'il faut pardonner ce n'est pas Bouckas qui va les pardonner, c'est le président de la République. Tout est sur le président de la République. Vous savez, quand on est là-bas, chacun a sa part de responsabilité. Vous pensez qu'on peut amener quelqu'un qui n'a rien fait à la maison d'arrêt? Attendons voir.

Propos recueillis par
Pascal AZAD DOKO

Parcelles à vendre

- Sangolo (Maison blanche)
Avec maison 3 ch++ salon
- Kombé
- demi-parcelle vide (25mx 10m)
- 4 parcelles vides
- Mansimou
- 2 demi-parcelles vides
- 2 parcelles vides
- 1 demi-parcelle avec maison
- La Base
- Parcelle avec maison
- Moukondo
- Parcelle avec maison
- Mbouono
- Parcelle vide
- 3 demi-parcelles vides
- Mafouta
- Parcelle avec maison
- Madibou
- Parcelle avec maison

Contact :

**040486363/
055280394/
068899899**

INSERTION LÉGALE

Aux termes des actes authentiques en date à Brazzaville du Onze Décembre l'an deux mil dix-Sept, reçus par Maître ATIGHA DAH KANA, Notaire en la résidence de Brazzaville, il avait été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 12 Décembre de la même année, aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** «SOCIETE MASTER MINING», en sigle MM.
- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000 FCFA) DE FCFA divisé en CENT (100) Parts de 10.000 FCFA chacune.

Siège social: Brazzaville, n°1928, Rue De La Barriere ASECNA (Plateau des 15 Ans) Arrondissement IV - Mougali.

- Objet social:** La Société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:
- Extraction de minerai d'uranium;
 - Extraction de minerais métalliques;
 - Extraction de minerai de fer;
 - Extraction de minerais de métaux non ferreux non classés ailleurs;
 - Extraction de pierres, de sables et d'argiles;
 - Extraction d'engrais naturels et de minéraux;
 - Activités extractives diverses;
 - Exploitation minière;
 - Comptoir d'achat pour la revente des minerais;
 - Recherche minière;
 - Prospection minière;
 - Location et vente des engins d'exploitation minière;

- Formation du personnel dans le domaine minier;
- Prestation de service;
- Bâtiment et Travaux Publics;
- Transport et logistique

Et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou connexe susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

- **Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier.

Gérance: La Société a pour Gérant Monsieur EMOUELE OMBALONINI Djilali Max.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/ BZV/17 B 7289.

Pour avis
Monsieur EMOUELE
OMBALONINI Djilali Max

Coup d'oeil en biais

Arrêté, un homme avoue son crime: assassinat d'un taximan porté disparu il y a plusieurs mois
Un jeune homme et ses complices dormaient du sommeil du juste bien qu'auteurs de l'assassinat d'un taximan il y a plusieurs mois. Pour se débarrasser du cadavre, les meurtriers l'avaient jeté dans la latrine du domicile où l'un d'eux était locataire, à Mfilou-Ngamaba, dans le périmètre de l'hôpital de l'Amitié Sino-congolaise. C'est là que celui qui a été arrêté a conduit la police, mercredi 28 mars, qui a procédé à la reconstitution des faits. Les restes du corps du taximan porté disparu ont été repêchés et placés dans un corbillard des pompes funèbres.

Le point de vue de Me Ibouanga sur la session criminelle du 29 mars

«Mes clients, Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa ne sont pas concernés par la session criminelle qui s'ouvre le 29 mai 2018 à Brazzaville pour juger une centaine d'affaires», a déclaré l'avocat Eric Yvon Ibouanga à l'Agence France Presse (AFP).

Un ressortissant sénégalais trouvé mort dans sa boutique!

Un commerçant sénégalais a été retrouvé mort dans sa boutique le matin du dimanche 25 mars 2018 à Kintélé, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Il aurait été assassiné par des inconnus qui ont, ensuite, emporté la recette du jour. L'autopsie du corps aurait révélé que la victime a été ligotée, étouffée puis sauvagement assassinée. Le voisinage a été alerté très tôt par un distributeur de pain. C'est le quatrième assassinat d'un ressortissant sénégalais à Brazzaville, mais chaque fois, les criminels arrêtés n'ont jamais été jugés, selon l'ambassadeur du Sénégal au Congo qui n'a pas manqué d'exprimer son mécontentement.

Une voiture termine sa course dans une boutique

Un accident de circulation s'est produit mardi 27 mars 2018, vers 11h, sur la route Moukondo-Nkombo Matari, lorsqu'un chauffeur de taxi à bord duquel se trouvaient des clients, a voulu éviter une voiture personnelle qui le gênait. Le taxi a terminé sa course en fonçant dans une boutique, percutant violemment la porte métallique qu'il a endommagée. Heureusement, il n'y a pas eu de victime.

Grogne à la Société des pavés du Congo

Les travailleurs réclament le paiement de 18 mois d'arriérés de salaire et rejettent l'argument de leur direction selon laquelle l'entreprise subi elle aussi le contrecoup de la crise économique et financière que traverse le pays. Ils ont manifesté dans l'enceinte de la société, sise rue Lagué, à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Des pères de famille confrontés à des pires difficultés ont vu leurs foyers voler en éclats. Certains, expulsés par leurs logeurs parce qu'insolvables, sont toujours en quête de toit. Ils s'interrogent : si les produits fabriqués et stockés dans la cour de l'entreprise sont écoulés comme ils le constatent, pourquoi ne jouiraient-ils pas du produit de la vente?

Des points d'eau au milieu des rues à Mfilou

On est surpris par l'énorme quantité d'eau qui s'échappe, nuit et jour parfois, des tuyaux du réseau souterrain de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Ces tuyaux sont parfois perforés à cause de la pression de l'eau à certaines heures. Dommage que l'opérateur propriétaire des installations ne voit pas ce gâchis alors que certains abonnés dans cet arrondissement sont cruellement privés d'eau potable, parfois pendant plusieurs semaines.

Guerre pour un trou

Une guerre généralisée a failli éclater entre jeunes riverains du rond-point Mouhoumi à Mfilou-Ngamaba. Les uns voulaient boucher un trou où venaient s'embourber des véhicules, les autres voulaient défendre leur gagne-pain. A chaque fois qu'une voiture s'embourbait, en effet, les jeunes accouraient en sauveteurs... moyennant argent bien entendu!

Psychose dans l'entourage de Ngatsé Nianga Mbouala

C'était une psychose quand, après avoir refusé de répondre à la convocation du procureur de la République qui souhaitait l'interroger vendredi 30 mars dans une affaire de présumé coup d'Etat impliquant le général Norbert Dabira, l'ancien commandant de la Garde républicaine (GR), Ngatsé Nianga Mbouala, s'est finalement rendu lundi 26 mars au Tribunal de grande instance de Brazzaville. Un climat de tension était palpable autour de son domicile où ses proches étaient amassés et au palais de Justice. Ils pensaient que le général serait inculpé et conduit à la Maison d'arrêt après son audition. La situation était telle que la Force publique avait renforcé la sécurité au palais de Justice. Le calme est revenu quand l'ancien homme fort de la G.r. est sorti libre.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Gestion immobilière

Le premier Cabinet d'expertise au Congo a ouvert ses portes

Dans le but de mieux administrer toutes les transactions relatives au marché immobilier, il a été officiellement ouvert, vendredi 23 mars 2018 à Brazzaville, le Cabinet d'expertise immobilière valeur vénale (CEI), sous l'égide de Fulbert Ibara, expert immobilier et manager de ce cabinet. En présence du commissaire, général de brigade Ambroise Mopendza et d'un parterre d'invités. Entre autres missions du Cabinet: l'évaluation des biens, l'étude du marché assortie de la remise d'un rapport détaillé définissant la valeur des biens expertisés.



Fulbert Ibara

Le tout premier cabinet d'expertise immobilière au Congo, partenaire du Centre national de l'expertise, premier réseau d'experts immobiliers en France, est spécialisé dans les quatre secteurs d'activité ci-après :

- expertise de tout type de biens ou droits immobiliers. Il s'agit ici de définir avec précision la valeur vénale ou locative de: locaux d'activités, habitations, immeubles de rapports, entrepôts, murs commerciaux, droits au bail, bureaux, terrains, etc.
- proposition d'un service de transaction immobilière sur mesure: un service basé sur le principe du mandat exclusif, afin de ne pas banaliser les biens qui sont confiés au cabinet. Dans un souci d'efficacité, le cabinet ne traite que la vente d'une quantité limitée des biens immobiliers. Ce qui permet «une disponibilité absolue pour chacune des affaires en cours



Une vue du siège de l'agence

de traitement et la garantie pour les usagers, d'un service sur mesure», selon le manager général de ce cabinet.

- l'administration des biens: le cabinet assure la gestion des logements, des bureaux ou encore des locaux commerciaux, pour le compte de particuliers ou des sociétés, de la location aux travaux de rénovation...
- le marché immobilier: le cabinet s'emploie aussi à la sécurisation de l'achat pour le compte des personnes désireuses d'investir dans l'immobilier au Congo et à l'étranger dans les meilleures conditions possibles.

A entendre Fulbert Ibara à la cérémonie de lancement, les domaines d'intervention de son cabinet sont entre autres: immeubles, appartements, maisons et biens de caractère (manoirs, châteaux, maisons de maître et de prestige), propriétés rurales (bâtiments, terres, bois), murs de commerciaux, copropriétés, donations, partages, successions, partages, liquidation de communauté, contentieux fiscal, administration et gestion du patrimoine. Sur ce, le manager invite les congolais: particuliers, tribunaux, banques, assurances, institutions, professions libérales, etc., à solliciter l'expertise «dans le domaine de l'immobilier pour une évaluation sûre, reflétant la valeur du produit qu'on souhaite vendre...».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Qui me répondra?

La mairie de Mfilou avait entrepris la réhabilitation d'une partie du tronçon de l'avenue Mfilou-Ngamaba, à hauteur du rond-point Mouhoumi. Ce rond-point a bel et bien été construit. Cependant, la route est dans un état de délabrement criard. Pourquoi donner la priorité à la construction d'un rond-point? Quel gain pour le développement, quand même la statue qui devait l'agrémenter, n'a jamais vu le jour? Prestige ou simple besoin de jeter de l'argent par la fenêtre?

(M.M.M. Mfilou-Ngamaba, Brazzaville)

Afrique Centrale

Un budget de près de 80 milliards de francs CFA en baisse

Le conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), une institution de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), a tenu sa 32^e session ordinaire à N'Djamena, au Tchad, le 23 mars 2018. C'est le Dr Issa Doubragne, ministre tchadien de l'Economie, président en exercice du conseil des ministres de l'UEAC qui a présidé les travaux qui visaient à apprécier le niveau de fonctionnement de l'Union.

La 32^e session a regroupé les ministres de l'économie des Etats-membres. Le Congo a été représenté par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan. Les ministres ont conclu leur session en instruisant la commission de la CEMAC et l'ensemble des institutions de l'UEAC de produire à chaque session un état détaillé de l'exécution de leurs budgets respectifs accompagné d'un plan réaliste des prévisions budgétaires.

Le conseil a aussi recommandé à la commission de renforcer l'efficacité du Fonds de développement de la communau-

té (FODEC), notamment par l'adoption d'un manuel idoine de procédures et d'un code des marchés pour encadrer ses activités. Le conseil a, également, retenu la réalisation d'un audit organisationnel tant à la commission de la CEMAC que dans l'ensemble des institutions communautaires. Après avoir pris connaissance du rapport intérimaire d'activités de l'exercice 2017, les ministres ont adopté, pour l'exercice 2018, un budget arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 79.972.113.000 de francs Cfa, contre 114.964.585.391 de francs Cfa en 2017, soit une



Mme Ingrid Olga Ebouka-Babackas

baisse en valeur absolue de 34.992.472.391 de francs Cfa, correspondant à un taux de rabattement de 30,44 %. Au titre des divers, le conseil a suivi une communication de la commission sur trois affaires portant respectivement sur la signature de l'accord de la création de la zone de libre-échange continentale (ZLEC), la demande de la commission CEMAC de liquidation de la

compagnie aérienne Air CEMAC, qui n'a jamais vu le jour, en vue de tenir une réunion ad-hoc des ministres sectoriels sur la finalisation du processus de liquidation de cette compagnie, et le compte rendu de la mission de travail du président de la commission auprès du Groupe Afrique Caraïbe Pacifique (ACP) et de l'Union européenne à Bruxelles dans le Royaume de Belgique.

A cette réunion, on a aussi noté la présence des structures de la communauté, comme la vice-présidence de la Commission de la CEMAC, la Cour de justice de la CEMAC, le Parlement communautaire, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), la présidence de la commission de surveillance du marché financier (COSUMAF), la banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), la commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) et les commissaires de la CEMAC

Philippe BANZ

Vie associative

Une association de plus pour défendre les intérêts des femmes

«Parité, Alternative et Développement» est une nouvelle organisation de la société civile que vient de créer Mme Nancy Sidoine Ossibi. Conseillère départementale et municipale de Brazzaville, elle s'est assignée pour objectifs la défense des droits et les intérêts des femmes. C'est grâce au dynamisme associatif insufflé par Pierre Oba, ministre des Mines et de la géologie, parrain de cette nouvelle organisation, que la sortie officielle a eu lieu samedi 17 mars 2018 à Brazzaville, sur le thème: «Rôle et place de la femme dans la société». Elle s'est faite sous forme de causerie-débat et devant un parterre de membres et sympathisants de Brazzaville.



Les membres du bureau exécutif

Parlant de la motivation qui a milité à la création de cette association à but non lucratif, Mme Nancy Sidoine Ossibi a pointé du doigt les maux qui empêchent l'épanouissement de la femme congolaise: alphabétisation, pauvreté, manque d'engagement tant administratif que politique. Deux sous-thèmes ont été développés: «la femme africaine dans les sphères de décision: la parité en question?», par Mme Batoura Kane Niang, ambassadrice du Sénégal au Congo, et «la femme congolaise face aux défis du développement et de la pauvreté», par Mme Arlette Soudan Nonault, ministre du Tourisme.

Les deux conférencières ont soutenu que les lois et règlements pourront être votés par le Parlement pour remédier à ces dysfonctionnements. C'est vrai, il faut promouvoir la parité, mais aussi savoir orienter les jeunes filles vers l'entrepreneuriat. Le rôle de la femme a évolué grâce à l'éducation scolaire reçue, mais il faut une organisation interne pour orienter chaque femme dans divers corps de métiers (magistrat, journaliste, médecin etc.), suivant l'expérience sénégalaise. C'est à partir de 1977 seulement que les droits de la femme ont été reconnus par l'ONU, a rappelé Mme Batoura Kane Niang.

Enfin, le ministre Pierre Oba a installé officiellement le bureau exécutif de cette association composé de cinq membres. Puis, il les a exhortées à plus de dynamisme dans le travail pour que la femme congolaise trouve effectivement sa place dans les sphères de décision.

Pascal BIOZI KIMINOU

Commerce

Promouvoir la concurrence et la protection des consommateurs au Congo

Dans le souci de contribuer à stimuler les politiques de concurrence qui s'emploient à la protection des consommateurs, pour la croissance et le développement humain, ainsi que de l'économie au Congo, la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, une entité du ministère du Commerce a tenu du 26 au 27 mars dernier à Brazzaville un séminaire. Avec l'appui financier et logistique de quelques institutions internationales en poste au Congo. C'était sous les auspices de Fred Jonas Ounimé Matokot, directeur de cabinet du ministre du Commerce.



Photo de famille

Le représentant de la Commission de la CEMAC, Placide Alfred Iloki, a salué le professionnalisme et l'efficacité avec lesquels la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a administré le projet de renforcement de la concurrence et de la protection des consommateurs en Afrique Centrale, que la Commission de la CEMAC lui a confiés en tant que partenaire technique. Il a déploré, entre autres, l'inefficacité et les insuffisances des dispositifs communautaires et nationaux en matière de concurrence et de protection des consommateurs; l'absence des textes juridiques en matière de concurrence et de protection des consommateurs; l'inadaptation des textes; l'absence d'un cadre de régulation efficace permettant de juguler les distorsions de concurrence.

La Commission de la CEMAC et la CNUCED ont encouragé les autorités d'Afrique Centrale à poursuivre et accélérer le processus d'adoption des lois nationales sur la concurrence et la protection des consommateurs et la mise en place de l'autorité nationale de la concurrence. Entendu que les corrections et réformes souhaitables permettront d'intégrer l'équité des consommateurs face au droit à la réparation des torts pour des dommages subis.

M. M. M.

8^e Forum mondial de l'Eau à Brasilia (Brésil)

Faire face aux défis changeants de la sécurité de l'eau

Le 8^e Forum mondial de l'Eau s'est tenu à Brasilia, au Brésil du 18 au 23 mars 2018. Co-organisée par le Conseil mondial de l'Eau et le Gouvernement du Brésil, la rencontre a réuni au Centre des Congrès Ulysses Guimarães de Brasilia plus de 70 000 visiteurs, 12 chefs d'Etat, 60 ministres et 10 000 experts de l'eau. Plus grand événement mondial sur l'eau, cette 8^e édition s'est achevée un jour après la Journée mondiale de l'eau.

Cette rencontre triennale organisée dans la capitale de la République fédérale du Brésil, a réuni également 134 parlementaires, 150 autorités locales, 83 juges et procureurs, des dirigeants de plusieurs sociétés du Fortune 500, des représentants des Nations unies, de l'Union européenne, de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement, de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et d'autres organisations internationales. Au total, les participants ont représenté plus de 172 pays dans 300 sessions thématiques. «Nous avons vu ici une participation citoyenne fondamentale, mais surtout l'implication des dirigeants du monde, des ministres et des chefs d'Etat, des maires et des gouverneurs,

travaillant ensemble avec les professionnels de l'eau, nous avons donc atteint notre objectif», s'est félicité Benedito Braga, président du Forum mondial de l'Eau.

Pendant la rencontre, les participants ont noté que d'ici 2025, la moitié de la population mondiale vivra dans des zones soumises à un stress hydrique. Et que 80% des pays signalent un financement insuffisant pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'eau potable. De même, ils ont souligné que 40% de la population mondiale est touchée par la pénurie d'eau. Constat illustré par une projection vidéo préparée par le Conseil mondial de l'Eau, qui a donné aux participants un aperçu des réalités mondiales de l'eau.

L'un des principaux objectifs du Forum était de sensibiliser et de mobiliser les décideurs sur



Garantir de l'eau potable aux populations pour les garder en vie

les questions liées à l'eau, en reliant les questions techniques à l'action politique. Parmi les principaux résultats politiques du Forum figure la Déclaration ministérielle, qui est en effet un appel urgent à une action décisive sur l'eau, validée par les ministères de plus de 100 pays, reconnaissant que tous les pays doivent prendre des mesures urgentes pour résoudre les problèmes d'eau et d'assainissement, y compris le partage des connaissances et la promotion de la coopération entre les secteurs.

De nombreux panels de haut niveau ont également enrichi ce 8^e Forum mondial de l'eau, visant à influencer les décideurs et les politiques publiques dans leurs efforts

pour trouver des solutions aux problèmes liés à l'eau, par exemple en matière de sécurité de l'eau, de financement, d'assainissement, de changement climatique ou d'interaction entre l'eau douce et les océans.

Au Congo, pays où l'eau potable reste un véritable défi, ces décisions prometteuses dans l'ensemble peuvent servir de feuille de route pour le Gouvernement et surtout pour le ministère concerné. Le 6^e des Objectifs de développement durable (ODD) recommande de «garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous d'ici 2030».

Aristide Ghislain
NGOUMA

Tchad

Pleins pouvoirs pour Idriss Déby Itno

Sous les auspices du président tchadien Idriss Déby Itno, un forum sur les réformes institutionnelles a rassemblé les forces politiques, religieuses et sociales du pays, du lundi 19 au mardi 27 mars 2018 à N'Djamena. Les participants ont, dans leur majorité, opté pour l'application d'un régime présidentiel intégral au lieu du régime semi-présidentiel actuellement en vigueur. Ces retrouvailles boycottées par l'opposition, ont ainsi accordé pleins pouvoirs à celui qui règne sur le Tchad depuis plus de deux décennies.

S'arrogeant ainsi les pleins pouvoirs, Idriss Déby Itno se voit ouvrir grande la voie, après la suppression du poste de premier ministre chef du gouvernement. Le passage au régime présidentiel prévoit une révision de la durée du mandat du président, qui passera de cinq à six ans, renouvelable une fois. Le mandat des députés passera, lui, de quatre à cinq ans, renouvelable une fois. Des législatives repoussées depuis 2015 pourraient se tenir cette année, selon le président Idriss Déby.

Dans ses conclusions, le forum préconise également un renforcement de la place des femmes dans la vie politique tchadienne, pour «passer progressivement du principe actuel de quota à une parité intégrale. La Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, sera désormais chômée et payée. A cela il faut ajouter les projets de fédéralisation de l'Etat qui ont été abandonnés au profit

d'un «Etat unitaire», mais «fortement décentralisé».

En lieu et place d'un Sénat, un «Haut conseil des collectivités territoriales décentralisées» sera créé. Il sera composé de membres nommés et élus. Le pays sera désormais découpé en 17 «provinces», contre 23 «régions» auparavant. Dans un souci d'économies, la Cour des comptes, le Conseil constitutionnel et la Haute cour de justice deviennent des chambres de la Cour suprême. Lors de son discours d'ouverture, le 19 mars, Idriss Déby avait annoncé la création d'une IV^e République. «Le socle de la nouvelle République a été posé», s'est-il réjoui. Sa mise en place définitive suppose une nouvelle Constitution qui sera soumise à référendum. Le statut de l'opposition et la Commission nationale des droits de l'homme seront aussi inscrits dans la Constitution qui consacrerait le passage à la 4^e République. Mais pour Saleh Kebzabo, l'un des opposants farouches du régime au pouvoir, «Idriss Déby n'a aucune solution pour le Tchad». Contre vents et marées, l'homme fort du Tchad entend bien s'éterniser au pouvoir. Après le vote de la nouvelle Constitution, Idriss Déby aura la possibilité de se représenter en 2020 et en 2026.



Idriss Déby Itno

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Election présidentielle en Sierra Leone

Le second tour sur fond de tensions

Le second tour de l'élection présidentielle en Sierra Leone se tient ce samedi 31 mars 2018. Il oppose Samura Kamara, candidat du All peoples congress, le parti au pouvoir à Julius Maada Bio, candidat du principal parti de l'opposition, le Sierra Leone people's party (SLPP). Initialement prévu le 27 mars, le second tour du vote a été renvoyé à cette date par la Cour suprême après examen d'une requête de la Commission électorale nationale (NEC).

En raison des retards logistiques dus à cette injonction, le vote ne peut se tenir le 27 mars comme prévu», a précisé la Commission électorale.

La Haute cour du pays a donné des instructions à la NEC pour assurer la transparence et l'intégrité des résultats, notamment la communication des procès-verbaux aux représentants des deux partis et leur affichage dans chaque bureau de vote. Cette décision fait suite à une autre qu'elle a rendue samedi dernier et à travers laquelle, elle ordonnait



Une séquence du vote

à la Commission électorale nationale d'arrêter les préparatifs de ce second tour. La Cour devrait en effet, examiner une requête introduite par Ibrahim Sorie Koroma, un juriste proche du parti au pouvoir, au sujet d'allégations de fraudes. Dimanche dernier, le candidat du principal parti de l'opposition avait accusé le président sortant Ernest Bai Koroma, qui ne pouvait plus se représenter après deux mandats, de «pousser la Sierra Leone au bord du chaos» par des manœuvres dilatoires.

Quelque 3,1 millions d'électeurs sont appelés à choisir le successeur du président Koroma, qui a passé dix ans au pouvoir. Le candidat du SLPP, l'ancien général Julius Maada Bio, battu par le candidat Koroma en 2012, espère

tenir sa revanche. Il part avec une courte avance sur Samura Kamara, économiste de formation, ancien ministre des Affaires étrangères et homme lige du président sortant. Au premier tour, le 7 mars dernier, il avait obtenu 43,3% des suffrages contre 42,7% pour son adversaire.

En Sierra Leone, plusieurs incidents ont éclaté la semaine dernière entre des partisans des deux finalistes du second tour de la présidentielle, qui s'affronteront le 31 mars. En attendant le scrutin, la perspective de nouvelles violences inquiète, dans un pays profondément marqué par des années de guerre civile.

Ismaëlle Goveline AKIANA
(Stagiaire)

Angola

Joao Lourenço purge et réforme

En Angola, de nombreux proches de l'ancien régime font l'expérience de la main ferme du nouveau président Joao Lourenço. En quelques mois, il en a écarté de la tête d'institutions ou entreprises publiques au nom de la lutte contre la corruption, sa promesse de campagne. Ont fini à la trappe, les enfants Dos Santos. Dans ses décisions, le président Lourenço nie toute tension avec son prédécesseur José Eduardo dos Santos. Elu en août 2017, il hérite d'un système mis en place par son prédécesseur qui lui a cédé le fauteuil après trente-huit ans de règne, lequel a mis l'économie du pays en coupe réglée au profit d'une poignée de proches.

Issu du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), parti au pouvoir à la tête duquel son prédécesseur continue de présider aux destinées, Joao Lourenço a congédié ces dernières semaines de nombreux barons de l'ancien régime. Décisions déplorées par José Eduardo dos Santos aux yeux de qui elles paraissent trop «radicales». Mais, lors d'une conférence de presse donnée à l'occasion de ses cent premiers jours à la tête du pays, l'actuel président angolais niait toute tension avec dos Santos dans leurs relations.

Ces limogeages qui concernent entre autres les enfants dos Santos frappent le symbole du népotisme reproché à l'ancien régime. Isabel dos Santos, fille de l'ex-président a été limogée de la direction de la compagnie pétrolière nationale



Isabel dos Santos

Sonangol, en difficulté pour cause de baisse des cours du brut. Elle est accusée de détournements de fonds. Milliardaire, celle l'ex-directrice appelée la «princesse» rouge a été nommée à la tête de cette société par son père en 2016. Le président Lourenço qui avait d'abord estimé «possible» le départ de José Filomeno dos Santos, fils de l'ex-président, de la direction du Fonds souverain du pays est également passé à l'acte, en le limogeant en janvier. Il a été remplacé par un ancien ministre des Finances, Carlos Alberto Lopes. Démis de ses fonctions, le fils dos Santos surnommé Zenu a été inculpé il y a quelques jours de fraude pour avoir ordonné, au moment où il dirigeait la structure, un virement jugé suspect de 500 millions de dollars. L'ancien directeur de la Banque centrale angolaise, Valter Filipe da Silva, a lui aussi été inculpé en relation avec cette affaire.

Ex-ministre de la Défense, le



José Filomeno dos Santos

nouveau président angolais, 63 ans, a prôné l'ouverture. Pendant sa campagne, il avait promis de «corriger ce qui ne va pas». Dans le pays, beaucoup trouvent minime cet élan d'ouverture prôné par l'actuel dirigeant, et considèrent que c'est le même régime qui a le même comportement depuis 42 ans. L'un des enjeux de la crise économique actuelle qui n'épargne pas l'Angola reste celui de la monnaie.

Côté médias, Radio Ecclesia, la seule indépendante du pays appartenant à l'Eglise catholique est de nouveau autorisée à émettre sur toute l'étendue du territoire national. C'est une radio qui a connu tant de déboires sous le règne de Dos Santos. La Conférence épiscopale angolaise qui se félicite de cette mesure appelle le président Lourenço à poursuivre ses réformes pour plus de justice sociale.

A.G.NG.

Messe pontificale des Rameaux et de la 33^e Journée mondiale de la jeunesse

Mgr Anatole Milandou exhorte les jeunes à lutter contre les déviances sur tous les plans

La fête des Rameaux et la 33^e Journée mondiale de la jeunesse ont été célébrées, dimanche 25 mars 2018, à travers l'Eglise universelle. Dans les différents diocèses du Congo et dans toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, la solennité a connu un grand faste à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, où Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a célébré la messe pontificale des Rameaux.

Concélébrée par Mgr Giuseppe Comisso, secrétaire de la nonciature apostolique du Congo, les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Urgel Eric Babika, président de la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CDPEJ), Antonio Mabiala et Brice Armand Ibombo, respectivement, secrétaires généraux de l'Association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale (ACERAC), et de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), ainsi qu'une trentaine de prêtres; la messe a été rehaussée de la présence de deux membres du Gouvernement: Mme Destinée Ermella Doukaga, ministre de la Jeunesse, et M. Nicéphore Antoine Thomas Fyla Saint Eudes, ministre de l'Enseignement technique.

Placée sous le thème: «Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu» (Luc 1, 30) avec le sous-thème: «Jeune de Brazzaville, lutte contre les déviances par l'annonce de l'évangile», la célébration de la 33^e Journée mondiale de la jeunesse a drainé vers la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur des centaines d'enfants et jeunes venus des différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. La liturgie de la messe a été exécutée comme le prévoit le magistère de l'Eglise. Ainsi,

après avoir procédé au rituel de la bénédiction de l'eau, l'archevêque a délégué son pouvoir aux diacres et à certains prêtres pour parcourir toute la Place mariale pour asperger l'eau bénite, et ainsi bénir les rameaux portés par les participants à la messe. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a d'abord exprimé sa joie de se retrouver autour des enfants et jeunes pour célébrer



Mgr Anatole Milandou, rameau en main, bénissant le Peuple de Dieu

l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou a exhorté les enfants et les jeunes à lutter contre les déviances sur tous les plans: familial, social, et missions régaliennes consistant à s'occuper de l'éducation des enfants et jeunes, afin de garantir à la société congolaise et à l'Eglise un avenir rassurant,



Les participants à la messe

la fête des rameaux. «Cette fête commémore deux événements contradictoires: l'entrée solennelle de Jésus à Jérusalem et son reniement par cette même foule qui l'accueille triomphalement.» Rappelant le thème de l'année pastorale en cours dans

même sexuel, etc. L'allocation du président de la CDPEJ, et celle de Mme la ministre de la jeunesse, ont précédé l'ultime intervention de l'archevêque de Brazzaville qui a interpellé les parents pour qu'ils se réapproprient leurs

dépourvu des phénomènes de déviances actuelles tels les phénomènes des bébés noirs, bébé lili, arabes, américains, qui renvoient tous à la violence.

Gislain Wilfrid BOUMBA

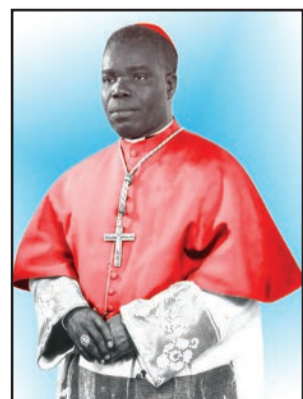
41^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda (archidiocèse de Brazzaville)

La figure du cardinal est un modèle à imiter, à inculquer

La commémoration du 41^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda a eu lieu jeudi 22 mars 2018, au cours d'une messe célébrée à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Elle était concélébrée par NN.SS. Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et plusieurs dizaines de prêtres dont les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Antonio Mabiala et Brice Armand Ibombo, respectivement, secrétaires généraux de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) et de la Conférence épiscopale du Congo (CEC).

La Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur a été pavoisée aux couleurs du pagne dédié au Bon Cardinal Emile Biayenda, porté par la majorité des chrétiens qui ont participé à cette messe, en sa mémoire, lui qui donna sa vie en sacrifice le 22 mars 1977, il y a quarante et un an, pour le bien-être du troupeau de Dieu qui lui était confié.

Dans son homélie, l'archevêque de Brazzaville a rappelé que cette commémoration avait été décidée pour garder la ferveur, la flamme et la grâce vécues lors du 40^e anniversaire de la mort du vénéré pasteur, le Cardinal Emile Biayenda. «Dans une société en perte de



Cardinal Emile Biayenda

repères, de valeurs, la figure du Cardinal Emile Biayenda est un modèle à imiter, à inculquer», a déclaré l'archevêque.



Pendant le dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe du Cardinal



La chrétienté s'était mobilisée pour manifester la ferveur de la dévotion au Cardinal Emile Biayenda.

Prenant pour modèle l'humilité et la piété qui sont les vertus fondamentales du Cardinal,

tout en rappelant le thème de l'année pastorale en cours dans l'archidiocèse de Brazzaville,

Un Pasteur nous parle!

Parce que le thème est important, nous revenons cette semaine sur la Famille. Elle est au centre des préoccupations de la pastorale dans l'Archidiocèse. Elle accueille la vie et la promet; elle enseigne et éduque, tout comme l'Eglise. Cela suppose aussi une formation. C'est l'objet de ce troisième épisode de Parole d'Evêque. Dans les réseaux sociaux, notre Eglise et même notre Archevêque font l'objet d'attaques haineuses qui se drapent du souci de vouloir «sauver» l'Eglise du Congo. Les critiques se focalisent sur des carences supposées dans la pastorale. D'où la question: les prêtres sont-ils bien formés? Sont-ils bien outillés pour aider les familles en perdition?

*Les clercs, les prêtres appelés à les encadrer, sont-ils toujours bien outillés pour réaffirmer la place de la famille au cœur du message de l'Eglise? En gros, nos prêtres sont-ils bien formés?

**Les prêtres sont bien formés. Là je reviens par exemple du Grand séminaire où j'ai été voir chacun de mes grands séminaristes. J'ai posé la question sur les cours, sur ce qu'ils font. Et puis, nous-mêmes nous sommes passés par là, nous sommes bien formés, nous recevons ce qu'il faut pour travailler dans la pastorale. En tout cas, les clercs sont bien formés de ce côté-là, pour être à la hauteur de leurs tâches. Les grands séminaristes sont bien formés. Il est vrai que les beaux enseignements reçus dans les maisons de formation ne résolvent pas toujours les problèmes concrets que nous rencontrons sur le terrain, mais il y a déjà les aînés qui sont confrontés à ces problèmes qui doivent aussi les aider, les guider dans ce domaine. Mais toujours est-il que nous avons le bagage nécessaire pour parler de la famille et pour former les gens. Entretien Albert Mianzoukouta-Mgr Anatole Milandou. Parole d'évêque, un Pasteur nous parle, à suivre aussi sur Radio Magnificat sur 93.5 Fm, dans une réalisation de Léandre Massamba Le Coq. Radio Magnificat, la Radio de l'Eglise.

Commission épiscopale de la liturgie

Séminaire de formation des catéchistes animateurs liturgiques des communautés de base des diocèses

Dans une circulaire signée de Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, président de la Commission épiscopale de la liturgie et de l'abbé Jean François Badinga, coordonnateur de cette commission, adressée aux prêtres et catéchistes animateurs liturgiques, est annoncé un séminaire de formation des catéchistes animateurs liturgiques des communautés de base des diocèses. Nous publions ci-après de larges extraits de cette lettre circulaire.

«Dans le cadre du renforcement et de l'amélioration des capacités de nos catéchistes en matière d'animation liturgique, une formation est organisée par la Commission nationale de liturgie et son président Mgr Victor Abagna Mossa, en date du 3 au 7 avril 2018 pendant «L'Octave de Pacques». La formation aura lieu au Centre interdiocésain des Œuvres (C.I.O), siège de la Conférence Episcopale du Congo. Il est demandé la participation d'un prêtre et deux catéchistes animateurs liturgiques par diocèse.

Pour les catéchistes, il est souhaitable que ce soient des chefs de secteurs.

Les thèmes suivants seront développés pendant ce séminaire: 1- Les Principes de la réforme liturgique au Concile Vatican II et leur application dans l'Eglise du Congo aujourd'hui. 2- L'exercice du sacerdoce commun des fidèles en matière d'animation liturgique dans notre Eglise du Congo. 3- Les célébrations liturgiques en l'absence du prêtre: - la célébration dominicale en l'absence du prêtre; - la célébration de la Liturgie des heures comme prière de l'Eglise dans les communautés de base pour leur redynamisation.

Ces thèmes seront développés par des professeurs spécialistes en la matière.

Nous espérons que dans le souci d'améliorer notre action liturgique dans nos diocèses en vue de la Nouvelle évangélisation, nous serons nombreux à venir participer à cette formation. Que Dieu bénisse votre voyage.

Bonne Fête de Pâques.

N.B. «La nutrition, le logement et le billet retour des participants sont à la charge de la commission. Le diocèse et les participants eux-mêmes prendront la charge de leurs billets Aller.»

l'archevêque de Brazzaville a exhorté à lutter contre les antivaluers dans les différents milieux de vie. Ce faisant, le pasteur propre de l'Eglise de Brazzaville a encouragé le Peuple de Dieu à produire des témoignages concluants susceptibles de servir de modèle aux autres dans la vie chrétienne, à prier pour le repos de l'âme du Cardinal Emile Biayenda et pour l'aboutissement de sa cause de béatification et de canonisation qui est en cours, à Rome. De même, l'archevêque a demandé à prier pour le repos de l'âme du président Marien Nguoubi.

La fin de la messe a été marquée par la remise des trophées du tournoi de handball organisé par la ligue départementale de Handball de Brazzaville. Ce tournoi a été organisé à l'occasion du 41^e anniversaire de la mort du président Marien Nguoubi. C'est le vicaire général de Brazzaville qui a remis le trophée au capitaine de l'équipe championne.

S'exprimant en dernier, Mgr Anatole Milandou a signifié que la chrétienté s'était mobilisée pour manifester la ferveur de la dévotion au Cardinal Emile Biayenda. Car, c'est de la ferveur des chrétiens que dépend l'aboutissement du processus de béatification et de canonisation d'un saint. Ainsi, l'archevêque a exhorté le Peuple de Dieu à continuer à prier afin que le Cardinal Emile Biayenda soit élevé au rang des bienheureux et plus tard, des saints. De même, il a loué la présence des sportifs à cette messe, car le sport constitue un support indéniable dans l'éducation de la jeunesse.

La procession de sortie de la messe s'est ébranlée vers la tombe du Cardinal Emile Biayenda, en la cathédrale Sacré-Cœur, où l'archevêque de Brazzaville, accompagné des deux évêques, a déposé une gerbe de fleurs.

G.W.B.

Messe chrismale dans l'Archidiocèse de Brazzaville

La mission sacerdotale est noble, exaltante et complexe

La traditionnelle messe chrismale considérée comme la fête du clergé, au cours de laquelle, les prêtres renouvellent leurs promesses sacerdotales et où l'évêque bénit les huiles saintes, s'est déroulée, jeudi 29 mars 2018, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la messe a été concélébrée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Antonio Mabilia, Brice Armand Ibombo, respectivement, secrétaires généraux de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville, Ildevert Mathurin Mouanga et Guy Noël Okamba, respectivement, recteurs des Grands séminaires de théologie et de philosophie, ainsi qu'une centaine de prêtres environ, venus aussi bien de l'archidiocèse de Brazzaville que des autres diocèses du Congo.

La chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville s'est mobilisée en grand nombre pour participer à cette messe. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a souligné la noblesse et la complexité de la mission sacerdotale. Le prêtre est appelé à obéir à ses supérieurs légitimes et à son évêque. L'archevêque a interpellé les prêtres pour être disponibles à quitter le lieu initial d'exercice de leur ministère sacerdotal pour rejoindre un nouveau lieu d'affectation décidé par l'évêque ou les supérieurs légitimes. Ce faisant, Mgr Anatole Milandou a tiré sur la sonnette d'alarme afin que

les prêtres améliorent l'état de leurs relations avec les autres dans leur communauté de vie respective, en gardant la communion avec leur hiérarchie, marquée par l'obéissance et le respect mutuel. Les prêtres ont renouvelé leurs engagements sacerdotaux. Ensuite a eu lieu la bénédiction des huiles saintes: huiles des malades, des catéchumènes et le Saint-Chrême. Vers la fin de messe, l'archevêque de Brazzaville a rappelé aux curés des paroisses l'effort de carême à réaliser en vue de soutenir l'œuvre des Polonais qui ont offert à l'archidiocèse de Brazzaville, une statue du Cardinal Emile Biayenda qui



Mgr Anatole Milandou bénissant les huiles saintes



Les prêtres en procession

sera implantée au mont Cardinal Emile Biayenda, à Djiri, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville. De même, l'archevêque a rappelé la nouvelle de la retraite mondiale des prêtres, à Ars en France, du 22

au 24 septembre 2018, avant de souhaiter un bon triduum pascal et une bonne fête de Pâques à tous.

G.W.B.

Fête de Pâques-B-

«Alléluia!»

Textes: Ac 10, 34a. 37-43; Ps 117 (118); Col 3, 1-4; Jn 20, 1-12.

«Il est vivant! Il est ressuscité!» Voilà les paroles qui vont accompagner nos célébrations liturgiques durant la veillée pascale, le dimanche matin, le dimanche de la résurrection et tout le temps pascal. Si aujourd'hui, après 2000 ans de christianisme, nous célébrons la grande fête de Pâques, c'est parce qu'une chaîne interrompue de croyants nous ont transmis cette foi pleine d'espérance dans la résurrection du Christ. Mais qu'est-ce que cela veut dire pour nous, hommes et femmes d'aujourd'hui?

Que signifie réellement la Pâques par exemple pour nos frères et sœurs de la rive gauche du Congo d'en face englués dans une espèce de violence endémique? Quel est l'écho de cette annonce pour les gens, vivant dans ce que le jésuite camerounais E. Mveng qualifiait de pauvreté anthropologique c'est-à-dire une sorte de pauvreté qui ne concerne pas seulement les biens extérieurs ou intérieurs, mais l'être, l'essence, la dignité même de la personne humaine (...) c'est l'indigence de l'être, lourd héritage des siècles d'esclavage et de colonisation, et aujourd'hui d'amateurisme et de mauvaise foi politique caractérisée de la part de nos satrapes? La liturgie de Pâques nous permet de méditer trois aspects de cet avènement unique survenu dans l'histoire: la résurrection. L'Evangile nous présente le récit des faits. L'épître aux Colossiens nous en dit les conséquences pour vos vies. Le premier texte nous montre la fécondité apostolique qui jaillit de l'expérience des témoins et qui rayonne de la vie des premiers croyants.

Le récit qui nous est proposé est celui de Jean. Pas plus chez Jean que chez les autres évangélistes, nous ne trouvons le récit de l'acte même de la résurrection. Le moment où Jésus s'éveille de la mort et sort du tombeau échappera toujours au constat de notre curiosité. Il n'y aura jamais d'autre récit de la résurrection que le témoignage de ceux et celles qui ont rencontré Jésus vivant. Déjà ceci est d'un grand enseignement pour nous. La résurrection ne s'adresse pas à nos curiosités intellectuelles. Ces curiosités sont inutiles. Elles voudraient, en effet, faire reposer la foi sur des démonstrations à notre portée, sur des preuves que nous pourrions maîtriser. Ce désir en nous, qui devient si facilement une exigence aux heures de doute, n'est rien d'autre que la négation même de l'acte de foi qui est toute entière confiance en la parole de quelqu'un. Jean place comme premier témoin, Marie Madeleine.

Nous pouvons nous réjouir que le premier témoin soit une femme. Le plus intéressant en ceci est certainement l'identité de cette femme. Il s'agit de la pêcheuse que l'amitié de Jésus arracha à sa vie déboussolée. Déjà se dessine un des axes essentiels de la relation au Seigneur. Nous ne pouvons aller vers lui qu'à partir de nos péchés puisque c'est du péché que sa venue veut nous libérer. Déjà nous avons vu Jésus choisir Pierre comme pasteur des pasteurs de son peuple. Or Pierre est le disciple du plus grand péché, celui du reniement. Pourquoi ce choix? Mais parce que les Apôtres n'ont d'autre mission que d'annoncer la miséricorde, le pardon de Dieu. Qui saura le mieux confirmer ses frères et ses sœurs dans cette mission sinon celui qui aura fait l'expérience du plus grand retour. Au lieu de nous morfondre dans le remords de nos péchés, que le Ressuscité nous apprenne la contrition qui n'est rien d'autre que l'immense joie d'être libéré et sauvé.

C'est ce que nous disent les quelques lignes de la lettre aux Colossiens. Nous sommes ressuscités avec le Christ. Nous sommes arrachés à la mort et au péché. Il nous est rappelé que notre vie change d'axe. Au lieu d'être orientée vers le bas, vers la recherche de nous-mêmes, elle est désormais orientée vers le haut, vers Dieu. La résurrection du Christ nous révèle que la fin de la vie humaine n'est pas la mort. S'il en était ainsi, on pourrait comprendre que notre désir de bonheur oriente sa recherche vers les seules réalités de la terre. Aujourd'hui nous apprenons que notre destinée est infiniment plus vaste que la petite parenthèse qui va de notre naissance à notre mort terrestre. C'est la terre entière qui change de visage. Elle n'est plus notre but. Elle devient un moyen. Prendre pour fin absolue quelque chose de la terre équivaut désormais à nier Dieu, à entrer dans l'idolâtrie, qui le plus grand péché de l'homme. A lire les Actes des Apôtres, cette vie nouvelle, consciente de son éternité à cause de la rencontre du Ressuscité, comporte une caractéristique que n'avait jamais eue la foi juive. Alors que celle-ci était caractérisée par le choix divin d'un peuple particulier comme élu par Dieu pour porter en lui, au nom de l'humanité, l'espérance du Messie, la foi chrétienne fait éclater ce particularisme. Le chrétien découvre que le Messie annonce une nouveauté destinée, dès aujourd'hui, à tous les hommes puisqu'elle révèle, purement et simplement, la nature profonde de l'homme et sa destinée surnaturelle. Comment taire cela? Comment ne pas vouloir que tout homme puisse connaître cette révélation? On peut même dire que la foi chrétienne n'a qu'une seule vocation, annoncer au monde entier ce qui vient d'être montré à quelques-uns.

Aussi, dès le début de cette liturgie de Pâques, l'Eglise nous présente saint Pierre annonçant la Bonne Nouvelle à une famille romaine, païenne. Nous verrons les disciples de Jésus parcourir le monde connu afin de proposer au monde entier la découverte qu'ils viennent de faire. L'Eglise est missionnaire ou elle n'est pas. Elle est missionnaire, non par décision mais par nature. Allez jusqu'aux extrémités de la terre et n'ayez pas peur nous dit Jésus aujourd'hui. Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps.

Saturnin Cloud BITEMO, sj

Intensions de Messe, le «Mpaku Nzambi», les Quêtes Impérees et les Cotisations des «Bimvuka et Bisalusu» (l'impérative pére-qualification). Il ne nous reste qu'à souhaiter à toute la chrétienté une «Joyeuse fête de Pâques!»

Daslin NGOUBILI
(Stagiaire pré-diaconal à l'évêché de Nkayi)

Messe chrismale anticipée (Diocèse de Nkayi)

«Dieu nous rejoint de manière silencieuse et discrète dans notre vie»

Le presbyterium du diocèse de Nkayi autour de son évêque, Mgr Daniel Mizonzo, a célébré par anticipation la messe chrismale le mardi 20 mars 2018 à la Cathédrale Saint-Louis de Nkayi (Département de la Bouenza).

En effet, comme le veut la coutume sacerdotale, chaque Jeudi Saint, jour de l'institution de l'Eucharistie par le Seigneur (Jn 17) et du sacerdoce ministériel, les prêtres renouvellent leurs vœux: Chasteté, pauvreté et obéissance. Cependant, pour des raisons pastorales adéquates, la majorité des diocèses ruraux célèbrent par anticipation ce grand rendez-vous sacerdotal. Aussi faut-il rappeler que c'est au cours de cette messe dite «Chrismale» que l'évêque consacre le Saint-Chrême et bénit les autres huiles qui serviront à l'administration de certains sacrements.

Dans son homélie inspirée de l'évangile selon Saint Luc (4, 16-21) et commentant la lettre du Pape François pour la 55^e Journée mondiale de prière pour les Vocations, journée qu'on célébrera le 22 avril 2018, Mgr Daniel Mizonzo a affirmé: «Ecouter (Kuwidikila), Discerner (Kudimitila), Vivre (Kuzinga) sont les trois aspects qui avaient servi de cadre au début de la mission de Jésus, qui après les prières visita la synagogue de son village Na-

zareth. Et se mit à l'écoute de la Parole de Dieu, la discerna et la vécut comme l'aujourd'hui de la mission que son Père lui avait confiée. Ecouter (Kuwidikila): Dieu nous rejoint de manière silencieuse et discrète dans notre vie. Il faut savoir l'écouter à travers sa parole, à travers le quotidien des événements de la vie. Nous aussi, nous avons la mission de lire et d'écouter la parole de Dieu non seulement dans nos églises et oratoires, mais surtout dans nos maisons (Inzo). Discerner (Kudimitila): En lisant dans la synagogue de Nazareth le passage du prophète Isaïe, Jésus discerne le contenu et le contenant de la mission pour laquelle il a été envoyé et la présente à ceux qui attendaient le Messie. Aujourd'hui nous avons grand besoin du discernement et de prophétie, surtout en ce temps de Médias, de communications sociales: Internet, Facebook, WhatsApp... Vivre (Kuzinga): Jésus annonce que les temps sont accomplis et proclame l'amour miséricordieux de Dieu pour toute la création. Chacun de nous est appelé du point de vue vocation dans le mariage,



Les prêtres du diocèse de Nkayi en procession

le mariage est une vocation. Nous sommes appelés à la vie sacerdotale dans le ministère ordonné, nous sommes appelés à la vie de consécration spéciale, pour devenir témoins du Seigneur Ici et Maintenant. C'est cela l'aujourd'hui de cette messe chrismale: Ecouter, Discerner et Vivre.» Au final, plus d'une quarantaine de prêtres ont renouvelé en présence du Peuple de Dieu, leurs vœux dans une atmosphère spirituelle intense. Après la messe, Mgr Daniel Mizonzo a reçu son clergé dans une atmosphère festive. Cependant, bien avant cette solennelle liturgie, tous les ouvriers apostoliques du diocèse ont eu l'occasion de méditer sur le thème de la: «Réconciliation selon la perspective de Karl Barth», présenté par l'abbé

Pierre Mpandzou, vicaire général du diocèse. La pertinence de ce thème a suscité de vives réactions de la part de l'auditoire. Car la pratique du sacrement de Réconciliation et de Pénitence est aujourd'hui en mauvaise presse. Les chrétiens ne se confessent plus assez, ont indiqué à l'unanimité les prêtres. Et pourtant, le salut de l'homme est essentiellement mystère de réconciliation entre Dieu et l'homme, et des hommes entre eux. Aussi, l'Eglise étant sacrement de réconciliation, est-elle réconciliatrice en tant qu'elle est réconciliée. Au cours des mêmes assises, tous les prêtres et les personnes consacrées ont participé à une série d'échanges d'expériences pastorales présidée par son excellence Mgr Daniel Mizonzo, sur: «La situation des Honoraires ou

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BRAZZAVILLE (BZV)

**EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE
ET DU CREDIT MOBILIER**

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU RCCM
EN DATE DU 19/03/2018
N° DE REGISTRE DU COMMERCE
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/18
B 7396

RAISON SOCIALE OU DENOMINATION: JMT
INVESTIMENT SARL
SIGLE NEANT

NOM COMMERCIAL: JMT INVESTIMENT SARL

FORME ET CAPITAL: SOCIETE A RESPON-
SABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 5 000
000.00 XAF (FIXE)

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL: CL7, Avenue
Colonel BRISSET, Centre-Ville, Brazzaville -
CONGO

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE: Gérant(e)
NOM PATRONYMIQUE: M. TAMBWE MWAYENGA
PRENOM(S): Theddy
Lubumbashi - REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO
NATIONALITE CONGOLAISE
NE(E) LE 01/04/1983 A Likasi
PAYS DE NAISSANCE: REPUBLIQUE DEMO-
CRATIQUE DU CONGO

ORIGINE DU FONDS: Création
ACTIVITE EXERCEE
Transport et location des engins; vente des
fournitures de bureau et consommables infor-
matiques; achat et vente des produits pétroliers;
vente et location de véhicules, import-export,
Commission et courtage, Négocier, Distribution,
Représentation commerciale.

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT
CL7, Avenue Colonel BRISSET, - Centre-Ville,
Brazzaville - CONGO

DATE DE COMMENCEMENT DE L'EXPLOI-
TATION 19/03/2018

OBJET SOCIAL: Transport et location des
engins; vente des fournitures de bureau et
consommables Informatiques; achat et vente
des produits pétroliers; vente et location de
véhicules, import-export, Commission et cour-
tage, Négocier, Distribution, Représentation
commerciale.
RCCMBRAZZAVILLE N° RCCMCG/BZV/18B7396

DUREE DE LA SOCIETE: 99 ANS, DU
19/03/2018 AU 18/03/2117

DATE ET N° DE DEPOT DE L'ACTE AU
GREFFE: LE 19/03/2018

MODE D'EXPLOITATION DU FONDS: Ex-
ploitation directe

OBSERVATIONS: Sont Associés:
-M. MAMBEMBE TSHIAKI Junior-----50 parts;
-M. TAMBWE MWAYENGA Theddy----50 parts;
TOTAL -----100 parts.

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICA-
TION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A
DES POURSUITES PENALES. SEUL LE
GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE
A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN
ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU
PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE
CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET
DELIVRE LE 19/03/2018

LE GREFFIER:
Maître Irène M. BIKAMBIDI.
Greffier en Chef.

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET
Notaire

Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU-derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville ; B.P.: 755 - Tél.: 06-826-42-83
e.mail: gildas_jo@hotmail.fr
République du Congo

BV CONGO

Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social: 1.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, Immeuble Mampouya, au rez-de-chaussée, Quartier Air Afrique,
Centre-ville / République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Braz-
zaville en date du 09 Février 2018,
par Maître Gilbert OPANDET, il a été
constitué une société dénommée: BV
CONGO, dont les caractéristiques
sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité
Limitée ;

CAPITAL SOCIAL: Le capital
de la société est fixé à un million
(1.000.000) de Francs CFA;

OBJET: La Société a pour objet:
Fabrication et commercialisation des
bétons ;

DENOMINATION: la société prend la
dénomination BV CONGO;

SIEGE SOCIAL: Brazzaville, Im-
meuble Mampouya, au rez-de-
chaussée, Quartier Air Afrique,
Centre-ville,

Arrondissement III- Poto-Poto, Répu-
blique du Congo;

DUREE: la durée de la société est
fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans,
à compter de son immatriculation au
Registre du commerce et du crédit
mobilier;

GERANCE: Est nommé gérant de la
société: Monsieur AGUILAR VEGA
Manuel Jesus, qui accepte;

DEPOT LEGAL: A été effectué au
Greffe du Tribunal de Commerce de
Brazzaville, le 19 Février 2018;

RCCM: La société est immatriculée
au Registre du Commerce et .du Cré-
dit Mobilier du Tribunal de Commerce
de Brazzaville, sous le n° 18 DA 109.

Pour Avis,
Maître Gilbert OPANDET,
Notaire.



croix-rouge française

CAHIER DE CHARGES
LOTS N° 1

**ACQUISITION D'UN VEHICULE TOUT
TERRAIN**

1. **Objet de la consultation**
Achat d'un véhicule neuf destiné au transport de
personnes et à l'approvisionnement en intrants
médicaux et produits de santé des centres de
prise en charge du VIH et de la tuberculose.

2. **Spécificités du marché**
Marché de fournitures.

3. **Spécificités du besoin**
En référence à l'objet de la consultation, le
véhicule de marque TOYOTA, de modèle LAND
CRUISER doivent répondre aux contraintes de
circulation en toutes saisons sur l'ensemble du
territoire national.
Destiné à l'approvisionnement d'intrants médi-
caux et de produits de santé ainsi qu'au transport
de personnes les véhicules doivent être en
conformité avec l'ensemble des normes techni-
ques, de pollution et sécuritaires en vigueur
dans la République du Congo.

4. **Spécificités:**
Lot n°1: 1 x Véhicule 4x4 -
- 13 places assises incluant le conducteur,
- Charge utile minimum: 900 kg
- Convertible en type ambulance
Le modèle proposé doit être utilisable sur l'en-
semble des routes congolaises en toutes saisons

5. **Équipements requis**
- Triangle de Pré-signalisation
- Système d'amarrage pour remorquage
- Galerie (Véhicule 1)
- 2 roues de secours pour le lot n°1 - 1 roue de
secours pour le lot n°2
- Cric + clé de roue
- Par buffle avant et protection des gardes boues
arrière
- Climatisation
- Extincteur de cabine
- Ceinture de sécurité (3 devant, 8 derrière pour
le lot n°1 et 3 devant, 3 derrière pour le lot n°2)
- Guide d'utilisation en français

6. **Consommables**

Disponibilité et prix à confirmer
- Filtre à gasoil
- Filtre à huile
- Filtre à air interne
- Filtre à air externe
- Kit de garniture de freins AR
- Kit de garniture de freins AV
- Bras et balais d'essuie-glaces
- Autres: à la discrétion du soumissionnaire

7. **Autres:**
- Livraison: Brazzaville toutes taxes d'importa-
tion et de mise en circulation incluses
- Garantie: termes à confirmer (durée, kilomé-
trage, pièces incluses)
- Maintenance: Offre technique et financière
à proposer pour, au minimum, la période de
garantie.

8. **Calendrier de l'Appel d'Offre**

	DATE	HEURE
Date limite pour adres- ser une demande d'éclaircissement à l'Autorité contractante	5 Avril 2018	16 Heures
Date limite pour la fourniture d'éclaircis- sements par l'Autorité contractante	12 Avril 2018	16 Heures
Date limite de remise des offres	19 Avril 2018	16 Heures

9. **Lieu de retrait du règlement de consulta-
tion et de dépôt des offres**
Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA,
département logistique) au 290 ter Batignolles
ou par E-mail à monsieur Maâzou SALEY
BOUKARI, Coordinateur logistique (log-congo.
frc@croix-rouge.fr)

Fait à Brazzaville, le 28/03/2018
Maâzou SALEY BOUKARI
Coordinateur Logistique



croix-rouge française

CAHIER DE CHARGES
LOT N°2

**ACQUISITION D'UN CAMION DE TYPE
FOURGON**

1. **Objet de la consultation**
Achat d'un camion neuf destiné à approvision-
ner en intrants médicaux et produits de santé
des centres de prise en charge du VIH et de la
tuberculose.

2. **Spécificités du marché**
Marché de fournitures.

3. **Spécificités du besoin**
En référence à l'objet de la consultation, le
camion de type fourgon doit être adapté aux
spécificités des routes de Brazzaville et de
Pointe Noire ainsi qu'à celles reliant ces deux
villes. Il est important de prendre en compte que
le véhicule pourra aussi être envoyé en toutes
saisons dans les provinces.
Destiné à l'approvisionnement d'intrants
médicaux et de produits de santé ainsi qu'au
transport de personnes (3 conducteur inclus),
le véhicule doit répondre à l'ensemble des
normes techniques, de pollution et sécuritaires
en vigueur dans la République du Congo.

4. **Fiche technique**
Type: Fourgon étanche, sans hayon à double
porte battantes ou rideau coulissant - condan-
nable (clé ou cadenas)
Conduite à droite - Volant à gauche

Capacités:
Charge Utile: De 9 à 12 tonnes
Volume utile: Minimum 30 m3
Passagers: 2 (+ conducteur)

5. **Équipements requis**
- Triangle de Pré-signalisation
- Avertisseur de recul
- Système d'amarrage pour remorquage
- Roue de secours + Cric + clé de roue
- Climatisation
- Extincteur
- Ceinture de sécurité
- Guide d'utilisation en français

6. **Consommables**
Disponibilité et prix à confirmer
- Filtre à gasoil

- Filtre à huile
- Filtre à air interne
- Filtre à air externe
- Kit de garniture de freins AR
- Kit de garniture de freins AV
- Bras et balais d'essuie-glaces
- Autres: à la discrétion du soumissionnaire

7. **Autres:**
- Livraison: Brazzaville avec les 2 options HT,
HD et TTC
- Garantie: termes à confirmer (durée, kilomé-
trage, pièces incluses)
- Maintenance: Offre technique et financière
à proposer pour, au minimum, la période de
garantie.

8. **Calendrier de l'Appel d'Offre**

	DATE	HEURE
Date limite pour adres- ser une demande d'éclaircissement à l'Autorité contractante	5 Avril 2018	16 Heures
Date limite pour la fourniture d'éclaircis- sements par l'Autorité contractante	12 Avril 2018	16 Heures
Date limite de remise des offres	19 Avril 2018	16 Heures

9. **Lieu de retrait du règlement de consulta-
tion et de dépôt des offres**
Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA,
département logistique) au 290 ter Batignolles
ou par E-mail à monsieur Maâzou SALEY
BOUKARI, Coordinateur logistique (log-congo.
frc@croix-rouge.fr)

Fait à Brazzaville, le 28/03/2018
Maâzou SALEY BOUKARI
Coordinateur Logistique

Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises

Accord de partenariat avec la B.C.I.

L'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (E.S.G.A.E.) et la Banque commerciale internationale (B.C.I.) ont signé une convention de partenariat vendredi 23 mars 2018, à Brazzaville, dans le but de former les jeunes étudiants aux métiers de la banque/finance; d'œuvrer pour leur employabilité et partant, d'apporter une réponse idoine à la préoccupation de la question formation/emploi.

C'était en présence du Pr. Roger Armand Makany, directeur général de l'E.S.G.A.E., de Pierre Balsan, directeur général de la B.C.I. et de ses collaborateurs, du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, du corps administratif et professoral et des étudiants de cette Ecole.

Cette convention est une première du genre au Congo. Elle a été signée pour le compte de la B.C.I par Pierre Balsan, et pour l'E.S.G.A.E. par le Pr. Roger Armand Makany.

D'une durée de trois ans éventuellement renouvelable, le partenariat scellé permet aux étudiants de cette Ecole d'enseignement supérieur privé d'être formés alternativement à la banque dans la matinée et à l'école dans l'après-midi. Ils passeront deux jours par semaine à la banque et le reste des jours à l'école. Ce, exclusivement dans le département de Brazzaville. Les étudiants concernés par cette formation sont ceux inscrits en Master I et II.

Selon l'Accord, la B.C.I. formera les jeunes étudiants et stagiaires en fonction de ses

besoins et moyens, avec une obligation des résultats qui se traduirait par une proposition ou une garantie d'emploi par la B.C.I.

Pour le Pr. Roger Armand Makany, l'expression adéquation



Des étudiants suivant l'adresse de M. Pierre Balsan

formation-emploi est passée de mode. Elle est révolue dans la mesure où elle est statique et qu'elle cherche un équilibre stable entre la formation et l'emploi. Ce qu'il faudrait plutôt développer, c'est un rapprochement entre l'école et l'entreprise car cela implique un dialogue fécond, sans a priori, et qui peut se tenir même



Pierre Balsan et Roger Armand Makany paraphant la Convention

A travers cette convention, les deux partenaires ambitionnent d'apporter leur concours actif au système éducatif congolais. Pour mémoire, l'E.S.G.A.E. a été créée en 1993. Depuis 2008, elle compte au plan académique deux palmes sur cinq dans la sélection officielle de l'organisme international Eduniversal des 1.000 meilleures universités et écoles du monde. Ces deux palmes lui ont permis d'être une Good Business School, d'une part, et d'avoir son Master professionnel en administration des entreprises parmi les 4.000 meilleurs Masters du monde. L'Ecole est également membre de la Conférence des écoles de management de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est (CEEMAN), depuis le 8 février 2011.

Viclaire MALONGA

Francophonie

La littérature, un atout pour le développement

A l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie célébrée le 20 mars dernier, l'Université Marien Nguabi, en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie, a organisé une leçon inaugurale sur le thème «La littérature française, un modèle de développement national pour la République du Congo?». Prononcée par Omer Massoumou, Professeur de langue et littérature française à la faculté des Lettres et sciences humaines, cette conférence a situé l'auditoire sur l'opportunité d'une construction de l'identité congolaise et d'un développement national, à travers les enjeux de l'apprentissage de la langue française.



Le Pr. Omer Massoumou prononçant sa leçon inaugurale

Dix-sept ans après la leçon inaugurale du Pr Mukala Kadima-Nzuji, lors de l'ouverture de la formation doctorale à la faculté des Lettres et des sciences humaines, le Pr. Omer Massoumou a prononcé la première des leçons inaugurales qui, désormais, ouvriront les rentrées académiques dans cette faculté.

Pour Dieudonné Tsokini, doyen de cet établissement, l'organisation de ces conférences académiques prononcées par des professeurs titulaires répond à l'exigence institutionnelle de transformer l'Université Marien Nguabi en une université de développement d'ici à 2025. Ce sont des conférences comprises comme des leçons inaugurales «où il s'agit non pas d'une prise de chaire, mais plutôt de circonscrire et de contextualiser l'activité scientifique menée. L'objectif étant de montrer que cette faculté ne s'isole pas, et bien entendu, elle prend une part active pour penser les questions de développement national», a-t-il expliqué.



Vue partielle de l'assistance pendant la conférence inaugurale

Le Pr. Omer Massoumou a exposé sur les paramètres de l'apprentissage de la langue française au Congo. En prenant appui sur le contexte historique de la création de l'Etat congolais à l'instigation de la France, le conférencier a tenté de saisir la question de la construction de l'identité du Congolais dans sa double nationalité, congolaise et française, qui le caractérise. Enseigner et apprendre le français n'est nullement une transformation du citoyen «Congolais» comme le dirait Tchicaya U'tamsi en citoyen Français, mais en Congolais qui assume mieux sa nature complexe et son devenir. A ce titre, le Pr. Omer Massoumou pense que «l'enseignement de la littérature française contribue à un programme (peut-être pas suffisamment exprimé) de formation du citoyen congolais, un citoyen apte à vivre dans un espace ouvert et moderne, dans un pays qui aspire au développement.» A la question de savoir si les œuvres de littérature française peuvent servir de modèle au développement national, l'orateur pense que loin de constituer un simple modèle de développement, la littérature demeure un instrument. Elle contribue, en effet, à renforcer les valeurs humanistes et à poser le projet du «vivre ensemble» grâce au dénominateur commun culturel qu'est la langue. C'est pourquoi, le projet du développement humain n'est pas qu'associé aux biens matériels, mais s'appuie également sur une vision du monde. Notre attitude vis-à-vis de l'environnement, des faits sociaux, politiques ou économiques est commandée par notre ancrage littéraire.

Aussi, a-t-il rendu hommage à deux éminents enseignants de littérature française à l'université Marien Nguabi, les Professeurs André Patient Bokiba, spécialiste de littérature africaine et francophone, et Mukala Kadima-Nzuji, poète et écrivain. L'œuvre bâtie par ces deux personnalités a largement influencé, selon l'orateur les pratiques de l'apprentissage de la langue française au Congo. Une grande dictée de la francophonie sous le thème: «La langue française sur tous les temps» a marqué par ailleurs cette célébration. Et, 58 enseignants et étudiants ont passé l'épreuve littéraire.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Droits de l'homme

L'ADHUC plaide pour la protection des demandeurs d'asile

Le président de l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC), Loamba Moke, a donné mardi 20 mars 2018 à Moungali, à Brazzaville, une conférence de presse sous le thème: «Protéger les demandeurs d'asile de la RDC déboutés est une question d'humanité».

La République du Congo, a-t-il dit d'entrée de jeu, est parmi les Etats de l'Union africaine qui considère le Droit d'asile comme un droit protégé par la constitution. L'article 21 de celle-ci disposant: «Le droit est accordé aux ressortissants étrangers dans les conditions déterminées par la loi».

«La mise en œuvre de cette législation pose un grand souci dans le cadre du respect des délais de traitement des dossiers des demandeurs d'asile et de l'attitude des organes habilités à leurs décisions», a fait savoir Loamba Moke, avant d'ajouter que les droits des demandeurs d'asile au Congo sont en souffrance; l'approche sécuritaire préventive reste indispensable. Dans les principes, le traitement des dossiers des demandeurs d'asile, le non-respect de l'arrêté n°8041 du 28 décembre 2001 pose problème en son article 8. Celui-ci prévoit que le demandeur d'asile doit recevoir une suite au

plus tard trois mois après le dépôt de sa demande. Mais, «dans la pratique, cet article est allégrement foulé au pied par les commissions du CNAR (Commission nationale aux réfugiés); il n'est donc pas respecté. Et tout cela entache la bonne réputation du pays», a souligné le président l'ADHUC, estimant que «les décisions des commissions du CNAR sont moins convaincantes, sans arguments de taille, sans démonstration pouvant faire taire les insatisfactions».

L'ADHUC, a-t-il indiqué, a recensé à ce jour près de 1.500 demandeurs d'asile venus de RDC, Côte d'Ivoire, Libéria, Tchad et Rwanda, avec un taux de 90% des demandeurs d'asile en provenance de la RDC.

Vu la crise politique qui persiste dans ce pays, l'ADHUC a reçu une pétition des demandeurs d'asile en détresse, convertis en migrants clandestins en République du Congo, en date du 18 octobre



Le président Loamba Moke (au milieu)

2016 et une autre le 8 février 2017, après avoir passé, pour certains, 5 à 20 ans au Congo, dans l'espoir d'obtenir leur statut conformément à l'article 8 de l'arrêté ministériel de 2001. L'ADHUC a mené toutefois un plaidoyer en direction des ministres des Affaires étrangères, de la Justice, de l'Intérieur et de la décentralisation; auprès de la Première dame du pays, du chef de l'Etat sous forme de pétition intitulée: «Pour un Congo sans discrimination», et aussi à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHUP). Malheureusement, au plan national, a-t-il affirmé «nous n'avons

reçu aucune réponse. Nos autorités sont restées indifférentes à notre appel». Mais, la CADHUP a pris au sérieux la question et est entrain de l'examiner; elle prévoit une mission de visite au Congo, pour mener d'autres activités. Elle demande également au HCR de pouvoir aider le CNAR, dans l'opération de régularisation exceptionnelle des demandeurs d'assistance en situation irrégulière en République du Congo en leur octroyant carte de séjours ou statut de réfugiés.

Victor GUEMBELA

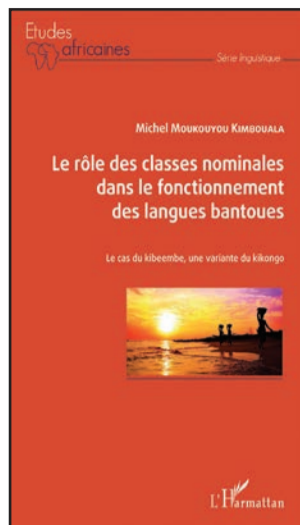
Livre: Michel Moukoyou Kimbouala publie

«Le rôle des classes nominales dans le fonctionnement des langues bantoues»

De nationalité congolaise, Michel Moukoyou Kimbouala vient d'ouvrir son compteur bibliographique. En publiant, le 6 mars 2018, aux Editions L'Harmattan, dans la collection Etudes Africaines (Série linguistique), un essai intitulé: «Le rôle des classes nominales dans le fonctionnement des langues bantoues» et sous-titré: «La cas du kibeembe, une variante du kikongo».



Michel Moukoyou Kimbouala



Le coup d'essai de Michel Moukoyou Kimbouala constitue une bonne contribution à la connaissance du fonctionnement des langues bantoues. Les travaux existant jusqu'à ce jour ne présentant que quelques lignes, quelques exemples dans un chapitre parfois. L'ouvrage décrit, de manière approfondie, le rôle prépondérant des classes nominales dans le fonctionnement des langues bantoues parmi lesquelles se trouvent les langues kongo, dont l'une des variantes, le kibeembe, sert d'exemples dans cet essai.

Un instrument pour enseigner le kibeembe

...aux enfants de l'auteur, où le problème de la continuité de l'apprentissage de leur langue maternelle se pose. Dès lors que ses enfants n'auraient plus l'occasion de vivre dans leur pays d'origine, où ils pouvaient mieux s'imprégner des meilleures conditions d'apprentissage, l'auteur entreprit l'élaboration d'un manuel pour continuer à leur enseigner cette langue de manière classique, sans penser un jour à publier ce travail.

...à certains parents pour remettre à niveau leur connaissance vacillante du kibeembe, aux enfants tant en Afrique que dans la diaspora, aux chercheurs et étudiants en linguistique, à tous les pays africains ayant les langues bantoues en partage car, comme dirait Victor Hugo, «Quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Comment ne le sentez-vous pas? Ah! Insensé qui crois que je ne suis pas toi!» En effet, quand l'auteur parle du kibeembe, il parle des langues kongo, du kinyarwanda, du swahili, du xhosa, du kikouyou, etc. «Cet ouvrage présente, de manière détaillée, l'importance des classes nominales dans les langues bantoues, parmi lesquelles se trouvent les langues kongo, dont l'une des variantes, le kibeembe, sert d'exemple dans cet essai. Les Bantous occupent une zone géographique comprise entre une ligne allant du sud du Cameroun au Kenya à l'est - en passant par la République Centrafricaine et le Sud Soudan - jusqu'à l'Afrique du Sud, à l'exception des Pygmées, les San ou Bushmen et les Khoi ou Hottentots qui ne sont pas Bantous. Dans les langues euro-

peennes (notamment le français, l'anglais, l'allemand), les noms appartiennent à des genres (masculin, féminin ou neutre) et tous les accords (adjectifs qualificatifs, pronoms personnels, adjectifs possessifs, adjectif démonstratifs, etc.) doivent tenir compte du genre de chaque nom. Les langues bantoues, au contraire, n'ont pas de genre, c'est-à-dire pas de masculin, ni de féminin, ce qui évite la guerre des genres. Chaque nom appartient à une classe nominale. Dans certaines langues, le singulier et le pluriel peuvent appartenir à la même classe. Mais dans d'autres - dans le cas des langues kongo -, le singulier et le pluriel appartiennent à des classes nominales différentes. La classe nominale joue un rôle capital dans une phrase: les verbes, les adjectifs qualificatifs, possessifs, démonstratifs, numéraux, les pronoms personnels,

démonstratifs, possessifs et même certains adverbes s'accordent selon le groupe nominal», peut-on lire à la quatrième page de couverture du livre qui est disponible en librairie, au prix de 22,50 euros. Michel Moukoyou Kimbouala a fait ses études au Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, puis à la Leicester University School of Education (Grande-Bretagne). De retour au Congo, il exerce comme professeur certifié d'anglais, puis soutient une thèse en Etudes et civilisation britanniques contemporaines à l'Université Sorbonne-Nouvelle (Paris III). Plus tard, il est affecté comme conseiller à l'Ambassade du Congo à Paris, jusqu'en 1997.

V.C.Y.

Emprisonné en France

Doudou Copa a besoin d'un coup de pouce

Parti en France finaliser son maxi-single de quatre chansons intitulé «Sentimentale» et dont la sortie était prévue pour décembre 2017 (Cf. interview publiée dans le n°3739 du vendredi 3 novembre, page 12), le chanteur Doudou Copa (Bienvenu Dominique Elenga Laka, à l'état civil) est incarcéré, depuis le 14 décembre dernier, à la Maison d'arrêt de la Seine-Saint-Denis, Villepinte. Où il purge une peine de dix mois d'emprisonnement ferme. Pour une affaire de violence conjugale qui remonte à 2010.



Doudou Copa

S'exprimant dans le quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Eddy Fleury Ngombé, ancien producteur, tourneur, manager et ami de l'ex-membre du groupe Extra Musica, a annoncé que le chanteur congolais comparaitra, de nouveau, la semaine prochaine, devant le juge. A cette occasion, l'avocat Me Jacques Semionoff plaidera pour un assouplissement de la peine de l'artiste congolais, qui a besoin d'un coup de pouce pour sortir de cette mauvaise passe.

«Doudou Copa a besoin du soutien des autorités, de la solidarité des grands décideurs économiques. Je constate que le silence est assourdissant! Je crois que la communauté culturelle et les mécènes savaient, à leur tour, honorer nos artistes. Quand je vois Doudou Copa faire des panégyriques et les dédicaces, j'avais franchement espéré plus de solidarité. C'est le moment de réchauffer son cœur, sa maison et surtout de l'aider à continuer à faire ce qu'il sait faire le mieux: la musique. Son nouveau manager, Firro Itoumou Bouya, est en contact permanent avec le président Bouka (ndlr: de l'Union des musiciens congolais). Mais Doudou Copa n'a rien vu jusqu'à ma dernière visite. C'est avec sa permission que je me livre à cet exercice. Je dois veiller à son respect et à sa dignité», a déclaré Eddy Fleury Ngombé, qui aurait reçu l'aval du chanteur emprisonné pour lancer un S.O.S. «Doudou Copa est aujourd'hui fils de toute la communauté culturelle et même au-delà et la privation de liberté est une épreuve humaine difficile. La solidarité bantoue nous invite à l'assister sur toutes les formes. Ainsi, il pourra revenir plus fort et plus créatif. C'est une épreuve qu'il vit avec humilité et philosophie. D'illustres artistes ont été un tant soit peu privés de liberté et ont connu solidarité et assistance. Je citerai Papa Wemba, Koffi Olomide (...) qui sont redevenus plus forts dans leur art», a-t-il ajouté.

Nous osons croire que ce cri du cœur ne tombera pas dans les oreilles de sourds.

Sévérine EGNIMBA.

Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP) Pour un meilleur maniement des livres de mathématiques du cycle primaire

Des cadres provenant de douze départements scolaires du Congo, plus précisément des inspecteurs en charge du cycle d'enseignement primaire, participent à un séminaire-atelier au maniement des manuels de mathématiques au programme du cycle primaire, du 26 au 30 mars 2018, à l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP), à Brazzaville.



Une vue du présidium

Ouvert par Anatole Collinet Makosso, ministre en charge de l'Enseignement primaire, cet atelier vise particulièrement le maniement des livres de mathématiques du cycle primaire de la classe de CP1; CP2; CE1; CE2; CM1 et CM2.

Animé par des enseignants-chercheurs de l'INRAP qui viennent de terminer la rédaction des manuels de la nouvelle collection INRAP, cet atelier permet aussi aux instituteurs et institutrices du Congo de s'approprier la méthodologie utilisée dans ces nouveaux manuels qui sont conformes aux programmes en vigueur au Congo depuis octobre 2001 et dont les orientations celles adoptées en 1998 par les Etats africains francophones. Ces ouvrages permettent à l'enfant de découvrir les notions de l'activité mathématique, à travers l'observation et la réalisation des activités, seul ou guidé par l'enseignant, en s'aidant d'un matériel diversifié. Chaque leçon

est structurée de la manière suivante: -Le thème (Pré-numérotation, structuration du temps et de l'espace, Numérotation, Opérations, Géométrie, Dénombrément, Proportionnalité, Mesure); -La notion à enseigner ou l'objet d'apprentissage (Le titre de la leçon); -Les objectifs spécifiques du programme. Cette collection, a dit Thomas Makosso, directeur général de l'INRAP, est une version contextualisée de différents manuels, autrefois en usage dans plusieurs pays francophones, notamment le calcul au quotidien, Auriol...ou les mathématiques tirées du projet CONFEMEN. «Le manuel scolaire classiquement composé de textes et d'images, synthétise, structure et rend accessible le temps de connaissances d'une discipline donnée pour assurer les bases d'un même apprentissage et d'une culture partagée à un âge donné. Il transmet donc à l'usage des plus jeunes le capital culturel qui peut les aider à un moment précis», a souligné



Les nouveaux manuels de mathématiques du cycle primaire

Anatole Collinet Makosso, dans son allocution de circonstance. En plus de ses fonctions pratiques d'être aux préparations de cours et de recueils des exercices, a-t-il fait observer. «Il a de nombreuses autres fonctions: avant, pendant et après le cours qu'il convient de présenter. Il est un outil fonctionnel. Il a, essentiellement,

une fonction pédagogique, didactique et culturelle. Alors, il faut que l'enseignant en est la maîtrise», a conclu le ministre de l'Enseignement primaire. A noter que tous les nouveaux manuels seront utilisés à partir du mois d'octobre 2018.

Alain-Patrick MASSAMBA

Express National International

- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassal (face au ccf) | Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)

Tel (+242) 053010238 / 055501075 | Tel : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net | Nos partenaires



République du Congo
Ministère des Finances
et du Budget

Avis d'appel d'offres National
Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois

«PACIGOF»

Date: 29/03/2018
Crédit No: 2000130013732
AAON N°: F001/2018/UCP-PACIGOF



BAD

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) exécuté par l'Unité de Coordination du Projet et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour l'acquisition et le paramétrage du matériel nécessaire pour l'interconnexion de l'Agence pour la Création d'Entreprises (ACE) ex Centre de Formalités des Entreprises.

2. L'Unité de Coordination du Projet PACIGOF invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du matériel pour l'interconnexion de l'Agence pour la Création d'Entreprises (ACE).

L'Appel d'Offres National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'UCP/ PACIGOF à l'adresse ci-après:

Projet d'Appui au Climat
des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)
A l'attention de: Monsieur
le Coordonnateur du Projet
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur
Blanche Gomez Brazzaville-Congo
E-mail: pacigofcongo@gmail.com

5. Un jeu de dossier d'appel d'offres pourra être retiré par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus moyennant le règlement par chèque d'un droit non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres; Acquisitions

de biens, de la Banque.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 30 Avril 2018 à 12 H00 heures locales et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'au moins égal à 3.500.000 Francs CFA:

8. Les offres doivent être valides durant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des propositions d'offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 30 Avril 2018 à 12 Heures 30 minutes, heures locales, à l'adresse ci-après:
Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)

A l'attention de:
Monsieur le Coordonnateur du Projet
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur
Blanche Gomez Brazzaville-Congo
E-mail: pacigofcongo@gmail.com,
Tel (+242) 06 931 00 10

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

INGÉNIERIE & MATÉRIEL INFORMATIQUE

Quantités limitées

OFFRE SPÉCIALE

<p>DELL E514dw</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante - multifonction - monochrome • Format : A4 • Résolution : 2400 x 600 ppp • Interface : USB 2.0, LAN, Wi-Fi • Vitesse d'impression : 19 ppm <p>192 000 130 000 FCFA Réf.19020405</p>	<p>DELL B5465dnf</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante - multifonction - monochrome • Format : A4 • Résolution : 1200 x 1200 ppp • Interface : USB 2.0, LAN, hôte USB • Vitesse d'impression: 70 ppm <p>738 000 290 000 FCFA Réf.19020406</p>	<p>DELL 2150cn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante laser couleur • Formats : A4 • Résolution : 600 x 600 ppp • Interface : USB 2.0, port Ethernet • Vitesse d'impression : 23 ppm <p>415 000 300 000 FCFA Réf.19020348</p>
<p>DELL B2360dn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante laser monochrome • Formats : A4 • Résolution : 600 x 600 ppp • Interface : USB 2.0, Gigabit LAN • Vitesse d'impression : 40 ppm <p>313 500 100 000 FCFA Réf.19020150</p>	<p>DELL B1260</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante laser monochrome • Format : A4 • Résolution : 1200 x 1200 ppp • Interface : USB 2.0, Ethernet • Vitesse d'impression : 28 ppm <p>173 500 100 000 FCFA Réf.19020267</p>	

Une marque **OFIS** | www.ofis-ois.com | (+242) 06 600 0000 | info@ofis-ois.com

Maitre Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél.: Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT DE LA SOCIETE DENOMMEE ETOILE INTERNATIONALE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA/Siège social: Brazzaville
RCCM: 14 B 4973

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ETOILE INTERNATIONALE SARL, en date à Brazzaville du 14 mars 2018, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 19 mars 2018, dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 052/8, numéro 0494, il a été pris les résolutions suivantes:

- Nomination de Monsieur Gontran Kevin MVIRI NGAGNANI RIVIS, en qualité de gérant, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Volodymyr KUZKO, gérant démissionnaire.

Dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 mars 2018, enregistré sous le numéro 18 DA 191;
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/18 -517.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

Championnat de Ligue 1 de football

Une seule surprise, mais la belle!

Déjà la onzième journée du championnat de Ligue 1. Lancée mardi 27 mars et bouclée le jeudi 29 mars, elle a débuté par un coup de tonnerre: la victoire surprise de JSP aux dépens du CARA. Cette journée confirme par ailleurs le leadership des Diables-Noirs (25 points, +21, 10 matches). Seront-ils rejoints? Ils gardent deux longueurs d'avance sur leur second, AC Léopards (23/+10, 10 matches), et creusent six points sur le troisième, AS Otohô (19/+8, 9 matches). On verra bien, sept journées au moins restant à disputer. Et ce n'est pas rien.

Les rencontres n'ont pas manqué d'intérêt, ni d'intensité. Le ton a été donné par JSP et CARA. En lice en premier match mardi 27 mars, les attaques des deux formations ont été bavardes. Cinq fois elles ont déposé le ballon dans les filets. Le public est reparti plus ou moins satisfait. Score final: 3-2, en faveur de JSP.

Mais on aurait tout imaginé sauf la tournure prise par la rencontre. Qui a vu JSP prendre son adversaire à la gorge comme pour éviter qu'il crie au secours. A la mi-temps, les jeunes de Poto-Poto menaient par 2-0. C'en était-il fini pour les Aiglons? D'aucuns l'ont cru. On allait voir ce qu'on a vu. En investissant le camp de JSP et jurant de laver l'affront, les Aiglons ont réduit le score, d'abord, et ponctuer, ensuite, les dernières secondes du temps réglementaire par le but d'égalisation. Malheureusement ils ont cru être libérés. Erreur, car dans le temps additionnel il y a eu le but libérateur en faveur de JSP. Quelle surprise! Les Aiglons avaient le souffle et les jarrets coupés.

Sur ces entrefaites, Patronage Sainte-Anne et Inter Club



L'Etoile du Congo se refait une santé après avoir rajeuni son effectif (Ph d'arch.)

envahissaient à leur tour la pelouse. Hélas! Le match n'est pas allé à son terme, car dame pluie a obligé l'arbitre à renvoyer les acteurs au vestiaire, alors que Patronage Sainte-Anne menait crânement par 3-0.

Pendant ce temps, à Pointe-Noire, les Diables-Noirs engrangeaient une autre victoire et trois nouveaux points. Cette fois-ci aux dépens de Nico-Nico: 3-0, Kader Bidimbou, deux fois (ses septième et huitième buts), et Wilfried Nkaya s'étant relayés au marquoir. Le premier match de la journée a honoré V.Club Mokanda et Saint-Michel de Ouenzé: 1-1. Jeudi 28 mars, face à l'Etoile du Congo, Tongo FC n'a pas pesé lourd. Il a pratiquement subi le match dont le dénouement n'a pas tardé. Et quel dénouement! Costode (10^e), Madzou (47^e), Bercy Langa (50^e) et Christ Kibakila (60^e) l'avaient chacun au bout de sa bottine, en obtenant quatre buts avec une facilité déconcertante.

En lever de rideau, l'AS Cheminots a mis sous l'éteignoir FC



Kader Bidimbou domine le critérium des buteurs

Kondzo: 2-1.

Le match-phare de la journée disputé à Madingou, entre AC Léopards de Dolisie et AS Otohô, a tourné en faveur des Fauves du Niari, grâce

au but inscrit par Deldy Goyi (16^e): 1-0.

Quant à La Mancha, elle a tuteuré JST à Pointe-Noire: 2-1.

Jean ZENGABIO

Nécrologie

Le dernier kata de Me Michou

La grande famille congolaise des arts martiaux est en deuil. Elle a perdu Me Michou, de son vrai nom Jean-Claude Mouanga, un grand karatéka, style shotokan. Il s'est éteint à l'hôpital A. Sicé de Pointe-Noire, le 9 mars dernier, des suites de maladie.

Attiré par les prouesses de ses aînés, Me Michou intègre en 1975 le club Inter club de Pointe-Noire, aux côtés des maîtres Hyoshi Simon Mougondo, Marius Ndiaye Ossei, Issouf Ndiaye, Appolin Moutsombi, Georges Makosso et André Kendou. Élève assidu, respectueux et bosseur, il gravi rapidement les grades de l'art jusqu'au 2^e kyu (ceinture bleue) en 1979.

En 1980, Me Michou quitte Inter club karaté. En compagnie d'autres frères, notamment maîtres Mathurin Bissombolo, Edouard Nzahou Kester, Balou Sambou, André Brice Ndinga, ils créent la même année le club Nambou. Leur encadreur est Me Mao Ngougou Mougabio.



Me Michou

Fin technicien, Me Michou s'est construit une renommée de taille dans les Keri-waza (techniques des membres inférieurs ou la contre-attaque). Il est aussi puissant dans les Renzoku-waza (Techniques enchaînées). En 1986, il occupe la première place lors de l'examen de passage de grade de shodan (1^{er} Dan).

Le club Nambou se disloque en 1992. Me Michou, loin de raccor-

cher, signe au club Bos-karaté dont les maîtres fondateurs sont Simba Bruno (Libanga), Nalla Fataï et Omboumahou.

Après la dislocation du club Bos-karaté, Me Michou abandonne le ju-kumité (combat) pour se consacrer exclusivement à la pratique du kumité kata. Il devient entraîneur régional au début des années 90. En 2006, il obtient son grade de godan (ceinture noire 5^{ème} Dan).

Maître Michou était un modèle de karatéka. Il a terminé sa carrière sportive par la pratique du kyokushin, aux côtés de Me Mamba Django.

Habillé en kimono qu'il a porté pendant 43 ans, Me Michou a été inhumé mardi 20 mars 2018 au cimetière municipal Vindoulou, en présence des maîtres Kyoshi Simon Mougondo, actuellement champion du monde des vétérans, Michel Malalou et du doyen Berlino. Il laisse une veuve et trois enfants.

Equateur Denis NGUIMBI

Boxe des Pharaons à Pointe-Noire

Triomphe du Club Moetchikambissi!

Pour pouvoir affronter le championnat national qui aura lieu à partir du 5 avril prochain à Dolisie, la ligue de Pointe-Noire que dirige Gaston Makaya a organisé, du 23 au 25 mars, la 10^e édition du championnat départemental. La cérémonie de clôture a été placée sous patronage du directeur départemental des sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga. Le dojo du club KukKiwon, situé au quartier Foucks à Tié-tié, a offert son cadre en abritant la compétition. Huit clubs étaient en lice. Pendant deux week-ends, les 41 compétiteurs, toutes catégories confondues, ont offert au public 32 combats d'un niveau technique digne d'éloge.

Au finish, Excellent Dissolana a été déclaré meilleur compétiteur du championnat. Chaque compétiteur a été gratifié d'un diplôme de participation.

Clôurant la cérémonie, le directeur des sports et de l'éducation physique a invité les encadrateurs

Point de vue

Une nécessité absolue: la création de centres de formation et de préformation

Le remède le plus efficace et approprié pour rendre performant le ballon rond congolais bien malade actuellement est, indubitablement, la création des centres de préformation et de formation publics et privés

pour jeunes footballeurs.

Les mauvais résultats du football congolais sur la scène internationale ne sont pas un fait nouveau. La série des échecs a recommencé. Ils sont aujourd'hui durement ressentis par les amoureux de notre football.

Le Gouvernement ne doit pas être indifférent à ces échecs. Il devrait plutôt s'engager dans des partenariats avec certains pays où le football a atteint le haut niveau, comme l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil, l'Angleterre. L'accent doit être mis sur la signature des protocoles d'accords de création des centres de préformation et de formation pour jeunes footballeurs.



Antoine Bemba-Pokat

Les futurs centres d'apprentissage du football ne doivent être ouverts qu'aux enfants de 8 à 15 ans, aimant le jeu de ballon. Leur mission cardinale est de repérer les jeunes doués, les former et faire d'eux les stars de demain dont le Congo a énormément besoin pour l'épanouissement de son football. Elles doivent être capables de défendre loyalement et brillamment le drapeau "Vert-Jaune-rouge". L'objectif étant que le Congo quitte la zone sombre pour se retrouver dans la zone lumineuse. Absolument, le Congo doit redorer son blason terni. Cependant, il faut spécifier que ces centres doivent mettre l'accent sur la scolarisation de leurs pensionnaires, car il s'agit d'aider les enfants à devenir footballeur, mais aussi à réussir dans les études pour être des hommes respectables, qu'ils fassent oui ou non une carrière professionnelle.

Cette armada de talents doit être sérieusement prise en main par des entraîneurs chevronnés, capables de leur inculquer la discipline et l'intelligence du football. Ces encadrateurs (entraîneurs, préparateur physique, préparateurs de gardien de but) doivent être choisis pour leurs compétences sportives, chacun selon sa spécialité.

Au demeurant, pour s'attendre au succès éclatant de ces centres pour jeunes footballeurs, les pouvoirs publics doivent les soutenir financièrement, administrativement, logistiquement, etc., et nommés par l'entremise du ministère des Sports un directeur général à leur tête. Ce dernier aura pour missions principales: coordonner les activités liées au bon fonctionnement du centre; renforcer les capacités des organes du football congolais afin qu'ils se hissent au niveau africain et mondial; faire trimestriellement un travail de détection de jeunes talents pouvant intégrer les sélections nationales Seniors, U17 ou U20 et renforcer les équipes de l'élite du pays.

En considération de ce qui précède, avec l'appui des pouvoirs publics, le football congolais retrouvera son rayonnement d'antan. Comme au lendemain de l'indépendance de notre pays. A en juger par ce bref rappel des podiums et non des moindres: 1^{ère} Coupe des Tropiques (1962), Médaille d'or des 1^{ers} Jeux africains (1965), Coupe d'Afriques des nations (1972), Coupe d'Afrique des clubs champions (1974). En définitive, estimer utiles ces suggestions c'est œuvrer pour le rayonnement du football congolais qui est en perte de performances depuis près de trois décennies.

Antoine BEMBA-POKAT
(Observateur sportif)

et les champions départementaux à se remettre résolument au travail pour glaner le plus grand nombre de médailles au prochain championnat national, afin de porter haut l'étendard de la ligue de Pointe-Noire.

Equateur Denis NGUIMBI

Classement final

1. Moetchikambissi (4 or, 4 Ag).
2. Mutsomba (2 or, 1 Ag).
3. Nefertiti (1 or, 1 br).
4. Amenophis (1 or, 1 Br).
5. Ra (2 Ag, 1 Br).
6. Nkosso (2 Br)

FECOFOOT

Coup de tonnerre: Sébastien Migné claque la porte

Personne ne l'a vu venir. De retour jeudi 29 mars de France où les Diables-Rouges ont battu la Guinée-Bissau en match amical, le sélectionneur français Sébastien Migné a surpris tout le monde en annonçant qu'il résilie son contrat. Il a publié un post sur sa page Facebook intitulé: «Lettre à mes joueurs et aux supporters». «Aujourd'hui les conditions ne semblent plus réunies pour que je puisse continuer sereinement ma mission ici au Congo (...). Mon honnêteté et mon intégrité m'ont fait penser qu'il était préférable de cesser notre collaboration et c'est le cœur gros que j'ai pris la décision de partir.», explique-t-il. Des propos authentifiés à «La Semaine Africaine» par l'intéressé. Nous y reviendrons probablement.

Crise du Pool

Si l'on parlait des suites de l'accord du 23 décembre 2017 de Kinkala

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

Dieu soit loué! Ça commence à bouger positivement dans le Pool. Tant mieux! Depuis la signature de l'accord du 23 décembre 2017 de Kinkala, l'on y enregistre, en effet, une certaine accalmie, voire un air de paix, par exemple, les populations commencent à retourner dans leurs villages et à vaquer à leurs occupations; l'on y enregistre aussi les mouvements des camions des commerçants à la recherche des produits du terroir.

D'autre part, il est important de signaler le lancement du Plan de réponse humanitaire et de relèvement pour l'année 2018 du Département du Pool. Selon ledit Plan, l'on aurait besoin de 70,7 millions de dollars américains. Je sais gré au comité ad hoc, aux donateurs de la communauté internationale et à tous ceux qui, de près ou de loin, ne ménagent aucun effort pour aider à la renaissance du Pool et, ipso facto, à la réinstallation des populations.

En mes qualités de fils, cadre et intellectuel du Pool, je ne puis que m'en féliciter, m'en réjouir et chanter un Te Deum. Néanmoins, il sied d'affirmer qu'il reste beaucoup à faire sur

notre grand chantier, le Pool, comme par exemple:

1- la suppression définitive des bouchons et autres barrages qui y ont été érigés pendant les tristes événements. Les paisibles populations y sont rackettées par les protagonistes de cette guerre stupide: 500 Francs CFA au minimum de «madeso ya bana» à payer par ceux qui, par malheur, n'auraient pas avec elles leurs cartes d'identité. Le vulgus ne comprend pas qu'au lendemain de la signature de l'accord du 23 décembre 2017 de Kinkala, il y ait encore ces rackets.

2- le recensement exhaustif de toutes les structures administratives, scolaires, sanitaires



et religieuses, ainsi que de toutes les maisons éventrées ou carrément détruites. Ce qui permettrait d'avoir une idée exacte de l'enveloppe pécuniaire éventuelle dont l'on aurait besoin pour la reconstruction.

3- la déclaration du Pool «département sinistré» par le Gouvernement qui décréterait en conséquence un «Plan Marshall», condition sine qua non, à notre humble avis, pour sa reconstruction et pour sa renaissance. Car il faudrait reconstruire d'urgence les systèmes scolaires et sanitaires.

L'école et les systèmes sanitaires devraient de nouveau jouer dans le Pool, totalement leurs fonctions culturelles de socialisation, d'intégration et de santé par la diffusion des valeurs sociales tels que le civisme, le respect de la chose publique et privée, le culte et la glorification du travail, la solidarité, l'unité; en effet, toutes les valeurs sur lesquelles toute société fonde sa cohésion, épuise son énergie culturelle. Comme l'indique d'ailleurs l'acte constitutif de l'UNESCO dont notre pays est membre: «Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.» Ainsi, les filles et les fils du Pool, les leaders politiques qui se disent démocrates et le Gouvernement doivent ensemble s'y atteler pour défendre les valeurs de la démocratie républicaine par les moyens légaux et non par la violence. Ils pourraient à cet égard avoir recours dans les collectivités locales à des discussions ayant pour but de faire connaître à leurs

auteurs, les méfaits qu'ils ont commis, phase initiale de la réinsertion des combattants démobilisés. Ce qui signifie, comme je l'ai déjà écrit il y a un an dans La Semaine Africaine, que le Gouvernement crée pour le Pool une commission «Vérité, Justice, Paix et Réconciliation» sur le modèle sud-africain, qui entendrait tous les protagonistes pour connaître les tenants et les aboutissants de ces guerres stupides qui secouent de façon récurrente notre cher département le Pool dont les populations innocentes ont payé et continuent à payer un lourd tribut. Ceci, pour apaiser les cœurs et les esprits aux fins d'aplanir les différends et les incompréhensions entre les filles et les fils du Pool, et de crever une fois pour toutes l'abcès. Car comme l'a dit Madeleine Albright, «la réconciliation passe par la vérité.» Qui plus est, «dire des vérités aussi désagréables soient elles à entendre, est le meilleur moyen de surmonter les malentendus», dicit Maurice Dorès.

4- Le règlement définitif de

la question des ninjas-nsilulu dans le Pool.

Nul n'est besoin de rappeler qu'au Congo en général et au Pool en particulier, les populations ont trop souffert des horreurs de ces crises où les miliciens ont utilisé des armes pour terroriser les civils, imposer leur volonté et atteindre leurs fins personnelles. Les milices ne sont que des instruments du terrorisme. Elles sont plus qu'une gangrène qu'il faut coûte que coûte enrayer, voire extirper. Il faut donc les supprimer et les interdire, procéder au désarmement, au ramassage des armes, et réhabiliter la Force publique (armée, police, gendarmerie), démobiliser et réinsérer les combattants démobilisés. Comme la suppression, l'interdiction et les désarmements des milices, la démobilisation et la réinsertion des combattants démobilisés sont des aspects indissociables du maintien de la paix. En effet, comme l'affirme la Banque Mondiale dans un rapport intitulé: «L'Afrique pourrait-elle prendre sa juste place au XXI^e siècle?», puisque les conflits ont les causes économiques profondes, le renforcement de paix est un élément essentiel des efforts de la réconciliation et de reconstruction après un conflit.

(Suite dans notre prochaine édition)

La sainte Semaine ou passion de Jésus Christ

Dimanche des rameaux: Tout part depuis la montée de Jésus, le jour de la fête des rameaux à Jérusalem où il est acclamé par une foule des gens comme un Roi. En se laissant acclamer comme un Roi, Jésus signe son arrêt de mort.

Par Jean François Séraphin GANGA

Jeudi saint: A partir de là, Jésus sait déjà ce qui va se passer, car il était déjà prévenu de sa mission sur terre. D'où il annonce à ses disciples au cours du repas, que celui qu'il prenait avec eux était le dernier. Il annonce également qu'il sera trahi par l'un des ceux avec qui il partageait ce dernier repas, sans citer son nom. Par contre, à Pierre il dit carrément qu'il va le renier avant que le coq ne chante trois fois. Il institue l'eucharistie ce jeudi saint. Jésus en tant qu'homme a souffert. «Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?». Dans sa peur, il va se rapprocher de ses meilleurs collaborateurs qui ont assisté à sa transfiguration. Ensuite, il y a ce procès devant Pilate. Il sait que sa mission sur la terre des Hommes arrive à sa fin.

Vendredi saint: Le vendredi saint est un échec. Jésus meurt sur la croix. Les juifs sont contents. On se moque de Jésus: «Toi qui détruis le temple, et qui le rebâties en trois jours, sauve-toi-même, si tu es le fils de Dieu descends de la croix» Mathieu 27:40. L'un des deux malfaiteurs qui est crucifié ensemble avec lui le fait aussi, ainsi que les principaux sacrificateurs dans Mathieu 27: 41-44. C'est la tristesse et la douleur pour ceux qui le suivaient, parce qu'ils ne croient pas et n'ont rien compris en ce

qu'il leur disait. Il est même renié par l'un des apôtres qu'il a beaucoup aimés. Certains disparaissent de la scène. «Tout est accompli», dit-il.

Samedi saint: Le samedi saint, les chrétiens n'en reviennent pas de ce qui est arrivé le vendredi. Personne ne parle. Chacun est chez lui.

Dimanche de Pâques: Le dimanche de Pâques, c'est la victoire du Christ. Jésus ressuscite, les gens croient en lui. Les chrétiens sont dans la joie, c'est la gloire de Dieu.

Particularité: En dehors du Jeudi saint ou Jésus institue l'eucharistie et le dimanche de pâques où il ressuscite, il y a une particularité le vendredi saint, jour de sa mort, sur le comportement de six différentes personnes à savoir:

1- La vierge Marie: la mère qui souffre de voir son fils subir le calvaire, mais qui sait qu'il accomplit le sacrifice suprême (devoir divin), et assiste à sa mort sans dire mot. Prions pour toutes les mamans qui voient leurs enfants souffrir dans les prisons, hôpitaux, de chômage, afin qu'un jour, elles retrouvent le sourire et la joie de vivre.

2- Judas qui trahit: prions pour les gens qui trahissent leur amour, leurs parents, amis, époux et épouses, collègues de service ou du quartier pour qu'un jour, ce comportement

puisse disparaître.

3- Ponce Pilate: ce chef qui refuse d'assumer ces responsabilités et de trancher entre Jésus et Barabbas. Il aurait pu décider car la loi le permettait. Mais il a voulu livrer le Christ au peuple en disant: «Je ne lui reproche rien, prenez le, faites de lui ce que vous voulez». Il s'est lavé les mains.

Prions pour les responsables à tous les niveaux, afin qu'ils puissent appliquer les lois d'une manière équitable, de justice, de paix et d'amour. Qu'ils aillent jusqu'au bout de leurs actions et promesses et ne se s'arrêtent pas en chemin en se lavant les mains comme Pilate.

4- Pierre: l'un des apôtres qui étaient proches de Jésus, mais qui le renie au dernier moment et dans les difficultés. Prions pour ceux qui renient leurs parents, enfants amis ou collègues, surtout en période de difficultés, maladie, pauvreté afin que nous vivons dans un monde sans intérêts.

5- Simon de Cyrène: cet homme qui revenait des champs et qui accepte d'aider Jésus à porter sa croix.

Prions pour ceux qui ont toujours aidé les autres, afin que le Seigneur reconnaisse la grandeur de leur esprit et leur donne plus que ce qu'ils possèdent.

6- Marie Madeleine: cette femme restée fidèle jusqu'à la mort du Christ, qui accomplit un dernier devoir et signe d'amour en lui essuyant le visage sans avoir peur d'être réprimée par les soldats.

Prions pour toutes ces personnes qui sont toujours fidèles à leur engagement et leur amour, qui, dans la peur ou sous pression, ne trahissent pas, ne renoncent pas.

7- Faits particuliers:

a) Le jeudi saint: Au cours de l'eucharistie, Jésus, pasteur parle poliment, sans patient, calmement aux deux apôtres dont l'un va le trahir et l'autre va le renier, lave leurs pieds. Et pourtant, des prêtres, pasteurs au cours des messes, eucharistie se permettent de narguer les chrétiens, en faisant des homélies, loin des textes bibliques du jour, une occasion de raconter leur vie, de justifier ce que les laïcs leur reproche. Des responsables administratifs et autres qui traitent leurs collaborateurs comme des sujets ou machines à exécuter.

Pourtant, le Pape François nous dit que le rôle du pasteur n'est pas d'être maître, mais de conduire. Tout homme investi d'un pouvoir doit en faire un sacerdoce (qui exige beaucoup de dévouement, sacrifice, amour, affection) pour éviter qu'il se croie au-dessus des autres (plus intelligent, plus connaisseur, etc.). Des prêtres (pasteurs) qui ne font pas ce que le Pape (pasteur) leur demande. Chaque prêtre, contrairement à Jésus (pasteur), fait ce qu'il veut dans sa paroisse. La conséquence est que chaque paroisse a maintenant ses réalités et les laïcs leur mentalité.

b) Le vendredi saint: A l'enterrement de Jésus le Christ, sauveur du monde, seuls cinq personnes presque y ont assisté: Marie sa mère, Jean, Joseph d'Arimatie et deux autres femmes. Il est ressuscité des morts le troisième jour. Au moment où nous sommes en train de lutter contre les déviances ou antivaleurs, évitons de faire de nos veillées et enterrements des moments de jouissance et non de méditation. Nous les appelons maintenant «activités» qui se terminent dans les

boissons alcoolisées. A l'instar du nombre des personnes qui ont assisté aux obsèques de Jésus, limitant également le nombre de personnes dans nos enterrements surtout que bon nombre n'arrive pas devant la fosse, préfère rester dans les bus où aller manger, boire. Surtout qu'on se permet de mettre des marchés devant les cimetières lors des funérailles, faisant de ces lieux de deuil des lieux de commerce. Comment expliquer le fait que les habits interdits à la morgue municipale de Brazzaville, sexy pour les femmes et frisant le banditisme pour les hommes, soient acceptés dans certaines paroisses pire encore, au moment de la communion? Nous devons épargner nos deuils du désordre et des dépenses. Pour s'empiffrer d'alcool, on ne parle pas de rupture et changement. Les effets abusifs de l'alcool qui ont intégré notre vie au quotidien nous plonge dans l'âge adulte sans se rendre compte. L'alcool qui est devenu une drogue une distraction, un passe-temps pour les jeunes qui leur permet de passer leur temps dans l'oisiveté, le chômage, la monotonie. C'est après qu'on se rendra compte qu'on a eu à hypothéquer sa vie. Dans la société, les chrétiens

doivent se distinguer des autres par le comportement et les paroles. Ils ne se distinguent pas des autres hommes ni par un pays, une ville, un quartier, une ruelle, ni par la nourriture, ni par les vêtements à eux comme les cosmonautes à la lune. Ils n'habitent pas des villes, quartiers qui leurs sont propres. Leur vie n'a rien de singulier. Ils ont les mêmes désirs et besoins que les autres hommes. Mais eux, par l'aide de Dieu, devraient avoir une force à se maîtriser ou s'abstenir de faire certaines choses surtout interdites dans les dix commandements, les sept péchés capitaux.

En tant que baptisé, nous sommes tous appelés à la sainteté, à vivre comme celui que nous partons glorifier, prier à la messe: Jésus Christ. Chacun de nous, par sa fréquentation à l'église, par la pratique à des sacrements, doit ressembler à celui qui est notre Seigneur, notre sauveur, notre frère Jésus Christ qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit dans les siècles des siècles.

Nous disons souvent: «tel père, tel fils». Ceci par les habitudes, le comportement et le caractère. Est-ce que nous sommes comme notre père qui est aux cieux?

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun.

Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056